

# Traits d'agences

L'actualité des agences d'urbanisme

Supplément au n° 129 de **traits urbains**, le magazine de l'immobilier et de la ville (ne peut être vendu séparément).



## EMBARQUEMENT IMMÉDIAT

POUR LE

# CHANGEMENT

### PORTTRAITS

Annette Laigneau  
L'avenir en rose

Damien Caudron  
Territorialement agile



41

AUTOMNE 2022

## Embarquement pour le changement

En 2022, la 42<sup>e</sup> rencontre nationale des agences d'urbanisme se plaçait au sortir – pas totalement finie en réalité – de la crise sanitaire de covid-19 et c'est marquée par cette expérience collective de pandémie et de confinements successifs que la première rencontre des agences d'urbanisme en mode hybride (en présentiel à Dunkerque et intégralement en distanciel) s'est tenue.

Durant cette rencontre, les agences d'urbanisme nous ont exhorté à co-habiter ! A repenser nos habitats pour mieux cohabiter, au sens littéral du terme ; à cohabiter avec la multiplicité du vivant et non, uniquement, entre humains ; à relier nos territoires les uns aux autres dans une recherche d'interdépendance et non dans un esprit de compétition ; en somme à coconstruire notre vivre ensemble, à dessiner notre nouveau contrat social, environnemental et territorial.

La 43<sup>e</sup> rencontre des agences d'urbanisme se déroulera à Toulouse du 12 au 14 octobre 2022, organisée par l'Agence d'urbanisme de l'aire toulousaine (AUAT) et par la Fnau. Cette rencontre intitulée « Embarquement immédiat pour le changement », nous invite à prendre la mesure des changements à l'œuvre.

Cet été a été marqué par des épisodes météorologiques sans précédent. Nous avons connu des vagues de chaleur intenses même dans des territoires rarement touchés, comme la Bretagne ; les précipitations ont été inexistantes sur quasiment l'ensemble de l'Hexagone ; le débit des fleuves s'est tari à l'image impressionnante de la Loire traversable cet été à pied, et de très nombreux territoires ont été en proie à des mégafeux, des incendies d'une puissance encore inconnue en France. Ces derniers mois sont également marqués par une situation de guerre aux portes de l'Europe que nous n'avions pas connue depuis 80 ans. Elle est le terreau de drames humains et celui de tensions mondiales notamment sur le plan énergétique et alimentaire.

Au vu de l'actualité de ces derniers mois, nul doute que le changement est synonyme d'urgence à agir dans un contexte d'incertitude prégnant. Mais c'est aussi une invitation à s'adapter et à la résilience.

Aussi, embarquez avec nous durant trois jours pour comprendre les changements à l'œuvre, les défis auxquels nous devons faire face et esquisser un agenda des solutions pour nos territoires.

**Jean Rottner**

**Président de la Région Grand Est  
Président de la Fnau**

**TRAITS D'AGENCES** actualité des agences d'urbanisme, supplément au numéro 127 de Traits urbains, le magazine de l'immobilier et de la ville (ne peut être vendu séparément) - Editeur : Innovapresse - 5 rue Saulnier - 75009 Paris - Tél. : 01 48 24 81 20 - www.innovapresse.com - RCS Paris B 329 255 566 - ISSN : 1776-9604 - Commission paritaire : 0324 T 87608 - Directeur de la publication : Gaël Chervet - Traits d'agences est réalisé en partenariat avec la Fédération nationale des agences d'urbanisme : 22 rue Joubert, 75009 Paris - Tél. 33 (0)1 45 49 32 50 - www.fnau.org - Comité éditorial : Brigitte Barriol-Mathais, Julien Eliasu et Karine Hurel (FNAU), Marie-Christine Vatov (Innovapresse). Ont participé à ce numéro : Paul Baroin (APUR), Edouard Celle (AGUR), Yves Cléach (ADEUPA), Ludivine Collette (AUCAME), Stéphane Cordobes (AUDCM), Vanessa Delevoeye (AGUR), Romain Deghilage (AURBSE), Guillaume Dubrulle (AGUR), Imane Fedaili (Oise-les-Vallées), Benoit Gay (Epures), Fanny Geoffroy (AGURAM), Olivier Gibert (AUAT), Agnès Goux (UrbaLyon), Leslie Jacquemart (AGUR), Lucas Jouny (AURG), Gabriel Jourdan (AURG), Jean-Michel Marchand (AUDIAR), Maud Marsauche (Epures), Philippe Mary (UrbaLyon), Edouard Massonneau (AUDAT), Bénédicte Métais (ATU), Hélène Milet (POPSU Territoires), Manon Mommeja (UrbaLyon), Anne Quantin (AURG), Michèle Raunet (notaire), Olivier Richard (APUR), Damien Rouquier (AGAM), Pascale Simard (UrbaLyon), Stéphanie Terrisse (AUDCM), Marc Trinqué (AUDAP), Emmanuelle Virey (UrbaLyon), Clémentine Yvrel (AGAM), Christophe Zaepfel (AUDAT). - Conception graphique : Laëtitia Loas-Orsel - Directeur artistique : Maxime Buot - Maquette : Maxime Buot - Abonnement annuel à Traits urbains : 139 € TTC (8 numéros) - 25 € le numéro - TVA : 2,1 % - Renseignements et abonnements : abonnement@innovapresse.com - Imprimeur : Chirat - Dépôt légal : à parution. En couverture : © FNAU

1. A contribué à la rédaction de l'article proposé par l'APUR.

## Traits d'agences

**AUTOMNE 2022  
BRÈVES D'AGENCES  
PUBLICATIONS** **3  
5**

**DOSSIER  
EMBARQUEMENT POUR LE CHANGEMENT** **6**

- Dunkerque : La gratuité des transports, une idée payante ? **7**
- Rouen : Un cycle d'études et de réflexion « Itinéraire Grand territoire » **8**
- St-Etienne : Limites planétaires : analyse de la participation du Sud Loire **9**
- Toulon : Observer les mouvements migratoires dans le Var : de nouvelles méthodes pour de nouveaux enjeux **10**
- Pau-Bayonne : Une « Toile » pour connecter les acteurs locaux du BTP **11**
- Lyon : Observatoire ouvert aux connexions entre industries et territoires **12**
- Rennes : La ville archipel ou l'imbrication des paysages urbains avec les paysages agro-naturels **13**
- Lyon : Ville et végétal, la grande poussée **14**
- Grenoble : L'avenir en jeu **15**
- Caen : 2040, Odyssée de la consommation de l'espace **16**
- Popsu Territoires : « Petites villes et campagnes, ferments de nouvelles solidarités territoriales » : nouvelle consultation de recherche-action **17**
- Marseille Provence : Une stratégie de renaturation pour anticiper les changements du territoire **18**
- Dunkerque : Innover dans le rural : l'exemple du SDIRVE de la Flandre **19**
- Paris : Taux d'usage et interactions entre bâtiments, des leviers à mobiliser pour une ville plus solidaire **20**
- Tours : Le goût de l'eau **22**
- Clermont-Ferrand : Redirection écologique des territoires : un défi culturel et sensible **23**
- Oise-les-Vallées : Les citoyens vulnérables face aux risques d'inondations : comment les identifier et les sensibiliser ? **24**
- Grenoble : Le RARRe : Rapport annuel sur les risques et la résilience dans l'aire grenobloise **25**

**PORTRAITS**

- Annette Laigneau **26**
- Damien Caudron **27**

**TOULOUSE**

### Un guide pour encourager la revitalisation des territoires en Occitanie

Le collectif des agences d'urbanisme d'Occitanie publie un guide à l'attention des collectivités lauréates du programme national Petites Villes de Demain engagées dans une « opération de revitalisation de territoire ». Une mine d'informations ciblées et pratiques puisque vingt outils sont présentés pour aider les territoires à mobiliser l'entièreté des leviers à leur disposition. Habitat, commerce & artisanat, urbanisme et services publics... Chacun d'entre eux est présenté en réponse à plusieurs questions : de quoi s'agit-il ? Dans quel but ? Avec quel autre outil l'articuler ? Dans quel périmètre ? ■



© AUAT

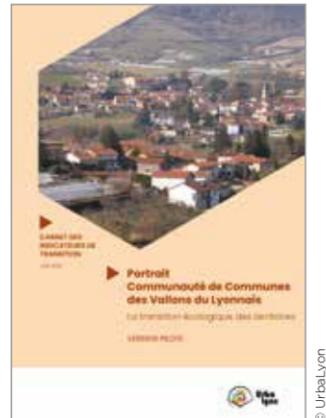
**LYON**

### Le carnet des indicateurs de transition : exemple pilote de la Communauté de communes des Vallons du Lyonnais

Appréhender les stratégies de développement durable à l'échelle des EPCI ? C'est l'ambition d'un dispositif d'observation enrichi de nouveaux indicateurs et proposé par UrbaLyon. La Communauté de communes des Vallons du Lyonnais (CCVL) a été la première du Rhône à en bénéficier. Elle a sollicité l'Agence pour se doter d'un carnet d'indicateurs de transition inspirés par la circulaire CRTE de décembre 2020, pour témoigner de son engagement dans la transition écologique.

Territoire périurbain rassemblant huit communes, 30 000 habitants et 8 000 emplois, les Vallons du Lyonnais bénéficient d'un maillage de polarités villageoises capables de concentrer le développement résidentiel et les équipements, permettant ainsi d'éviter les effets néfastes d'un étalement urbain non contrôlé. Les Vallons du Lyonnais disposent d'une production agricole diversifiée : élevage, polyculture, maraîchage et horticulture, une force pour ce territoire, même si les dynamiques relevées montrent qu'elles pourraient, à l'avenir, concurrencer les usages agricoles et accroître la pression foncière.

En dix ans (2005/2015), 54 hectares de terres ont été artificialisés, chiffre certes encore trop important, mais limité au regard des tendances observées sur d'autres territoires de mêmes caractéristiques. Certains indicateurs sont plus préoccupants, notamment sur la ressource en eau potable, avec une pression accrue sur les nappes due autant aux dynamiques d'urbanisation qu'au changement climatique. Comme tout territoire marqué par la périurbanisation, les indicateurs de mobilité sont essentiels et prioritaires. Deux déplacements sur trois pour une courte distance se font en voiture, chez des ménages qui possèdent encore majoritairement deux véhicules. ■



© UrbaLyon

**DUNKERQUE**

### Développer de nouveaux outils pour trouver des réponses adaptées : le concours d'idées

L'agence d'urbanisme et de développement de la région Flandre Dunkerque a lancé en janvier 2022 un concours d'idées auprès des architectes, paysagistes et urbanistes, étudiants ou jeunes professionnels, afin d'imaginer l'ensemble des possibles sur une friche en centre-ville d'Hazebroeck. La consigne du concours était la suivante :

- créer un lieu unique et ouvert à tous ;
- imaginer un lieu propice à la convivialité et au partage des professionnels ;
- proposer un lieu qui fédère et où se rencontrent les habitants.

Cette friche en cœur de ville, acquise par l'Etablissement Public Foncier en 2015, a fait l'objet depuis début 2021 d'un appel à projets lancé par la municipalité afin de préfigurer et tester les usages du futur lieu. Cette dynamique a nécessité un accompagnement spécifique afin de lever les nombreuses incertitudes qui persistaient quant au devenir de ce site. Programmation, couverture urbaine, conservation de l'existant, équilibre économique du projet à venir... de nombreuses questions demeuraient en suspens.

Le concours d'idées a ainsi été une démarche particulièrement intéressante afin de répondre à la nécessité pour les élus de se projeter à la fois sur les possibilités programmatiques d'un possible tiers-lieu et d'appréhender les contraintes du site avant de préciser la commande d'une maîtrise d'œuvre pour le projet.

Ce sont donc vingt-deux équipes qui ont proposé et imaginé le devenir de « La Friche » autour de projets originaux afin de révéler l'ensemble des opportunités de ce lieu hybride entre espace public et espace privé ouvert aux habitants et acteurs du territoire. ■



© AGUR

## METZ

## Accompagner le développement de l'enseignement supérieur #OTLE

Avec la hausse des effectifs étudiants et la démocratisation de l'enseignement supérieur, la question étudiante s'est progressivement installée au cœur des politiques publiques. Elle est un véritable marqueur de dynamisme, d'attractivité et de rayonnement pour les territoires. Une évolution significative, qui interpelle sur l'offre de logement dédiée à ces publics. D'où l'intérêt du déploiement d'un réseau d'observatoires aux échelles locales, animé par la FNAU.

La métropole messine compte 23 800 étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur. Un chiffre qui progresse de manière constante depuis 2013. Plus d'un sur deux vit chez ses parents et le territoire possède une offre de logements dédiée diversifiée de 5 100 places, intégrant la toute récente Student Factory livrée à l'été 2021. Zoom sur la démographie et le parc de logement étudiant, mise en regard offre/besoins : pour avoir une vision précise et se projeter vers l'avenir, l'Eurométropole et l'AGURAM ont élaboré leur Observatoire territorial du logement étudiant, qui a été labellisé en janvier 2021. La métropole messine est ainsi entrée dans le réseau national des OTLE, aux côtés des 28 autres territoires déjà référencés.

L'AGURAM a mené un travail d'analyse et de terrain pour proposer un décryptage sur le logement étudiant, au plus proche de la parole des acteurs et des étudiants eux-mêmes. L'étude complète et son Reper' de synthèse sont à retrouver sur [www.aguram.org](http://www.aguram.org), page PUBLICATIONS, rubrique Habitat & Société. ■



© AGURAM

## MARSEILLE

## Retour sur la Rencontre urbanisme &amp; santé de l'Agam et l'ARS Paca

Le 4 mai dernier, l'Agam organisait une rencontre, en collaboration avec l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur, sur la thématique Urbanisme et santé : bien vivre en ville. A cette occasion, les agences ont présenté leurs travaux sur l'urbanisme favorable à la santé (UFS). S'en est suivie l'intervention d'un grand témoin, Simon Davies, co-fondateur de AIA Life-designer et co-auteur de *Bien vivre la ville*. Son intervention a permis d'apporter une perspective historique des rapports entre ville et santé avant de détailler des exemples d'aménagements favorables à la santé en France et à l'international. Enfin, la parole a été donnée aux acteurs du territoire lors d'une table ronde pilotée par Frédéric Bossard, directeur général de l'Agam, en présence de Laure-Agnès Caradec, présidente de l'Agam, Sébastien Debeaumont, directeur général adjoint de l'ARS, Emmanuelle Charafe, vice-présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence déléguée à la santé, et Jérôme Marciliac, chef de service de rénovation urbaine de la Métropole qui présentait un cas de projet de rénovation urbaine d'UFS à l'échelle d'un quartier de Miramas. L'ensemble de la présentation projetée lors de cet événement est disponible sur le site [agam.org](http://agam.org). ■



© AGAM



**SAINT-ETIENNE**  
Benoit Gay

Benoit Gay a pris, depuis mai 2022, la direction générale d'épures, l'Agence d'urbanisme de la région stéphanoise, présidée par Jean-Pierre Berger,

1<sup>er</sup> adjoint au maire de Saint-Etienne. Agé de 44 ans, géographe urbaniste de formation, il a évolué dans le monde de l'observation et de l'accompagnement des élus en matière de développement rural et urbain. Il débute sa carrière à la Fondation des villes à Bordeaux avant de se diriger vers la fonction publique territoriale. Il prend la direction de la communauté de communes du Pays de Saint-Bonnet le Château, puis la direction Habitat et projets urbains à Loire Forez agglomération, élaborant un service d'ingénierie pour aider les communes à se pencher sur leurs problématiques centres-bourgs/villes. Le président a souhaité s'appuyer sur sa connaissance des territoires et des acteurs locaux afin de mettre en œuvre la feuille de route de l'agence, élaborée en 2019. ■



**BREST**  
Yves Cléach

Yves Cléach est, depuis mars 2002, directeur de l'Adeupa, agence d'urbanisme Brest-Bretagne, qui est présidée par François Cuillandre.

Administrateur territorial, il a exercé dans tous les niveaux de collectivités territoriales, à la Communauté urbaine de Strasbourg, au Département de Loire-Atlantique et à la Région Pays de la Loire, avant d'être nommé en 2013 directeur général adjoint au Conseil départemental du Finistère. Originaire du Finistère, Il souhaite avec conviction mettre son expérience de nombreuses politiques publiques (aménagement, solidarités, politique de la ville, culture, mobilités...) et des partenariats locaux au service du développement des territoires de l'Ouest breton, dans une structure reconnue pour son expertise. ■

## LA BAINNADE DANS LA RIVIERE ALLIER À L'HEURE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Clermont-Ferrand



© AUDCM

L'agence d'urbanisme de Clermont anime depuis deux ans une réflexion sur la baignade dans la rivière Allier, une des « dernières rivières sauvages d'Europe ». Les étés de plus en plus longs

et chauds augmentent sensiblement la fréquentation d'espaces jusqu'alors réservés aux connaisseurs, menaçant localement une faune et une flore par ailleurs fragilisée par des sécheresses plus fréquentes et des températures plus élevées. A l'heure du changement climatique, quel développement touristique, et notamment quels espaces de baignade, proposer afin de répondre à la demande légitime de rafraîchissement des habitants ? Quelles sont les pratiques des baigneurs et comment les faire évoluer pour qu'elles respectent la sensibilité du milieu ? Comment coordonner, à l'échelle d'un bassin versant, les initiatives locales pour les mettre au service d'un développement touristique durable ? <https://audcm.org/publication-2022-pm-cva-defi-allier-rapport-detudes-baignade/> ■



© FNAU

Les conséquences du changement climatique sur nos territoires, comme l'intensification des îlots de chaleur en ville ou la montée des eaux, nous obligent à repenser nos modèles de planification. Parmi les actions qui s'offrent aux villes, un certain nombre se fondent sur les services rendus par les écosystèmes et la biodiversité : il s'agit des solutions d'adaptation fondées sur la nature (SafN). L'Ademe, notamment en lien avec la démarche Life Artisan, et la Fnau ont engagé une réflexion commune sur la façon dont il est possible d'intégrer les solutions fondées sur la nature dans les documents de planification et d'urbanisme.

Cette publication offre une vue d'ensemble sur les SafN, des regards d'experts concernant la prise en compte de l'adaptation dans les documents de planification et des retours d'expériences des agences d'urbanisme, illustrés par des exemples concrets. [www.fnau.org/fr/publication/repenser-les-ecosystemes-par-la-planification-vers-des-solutions-dadaptation-fondees-sur-la-nature-dans-les-documents-durbanisme/](http://www.fnau.org/fr/publication/repenser-les-ecosystemes-par-la-planification-vers-des-solutions-dadaptation-fondees-sur-la-nature-dans-les-documents-durbanisme/) ■

LE RAPPORT ENTRE LA SANTÉ ET L'URBANISME EN FRANCE : UN HÉRITAGE DU PASSÉ À RÉINTERROGER AU REGARD DU DÉFI CLIMATIQUE DU XXI<sup>E</sup> SIÈCLE

Toulon



© AUDAT

La santé dans nos villes occupe une place médiatique de choix depuis l'apparition d'un nouveau coronavirus en 2019. Elle questionne notre modèle de développement, notamment celui de nos villes et villages et l'évolution

de nos modes de vie : ville étalée versus ville dense ; rural versus urbain ; transition numérique versus transition écologique... Par le passé, la ville a su se réinventer au rythme des crises sanitaires successives. La médecine préventive hygiéniste du XIX<sup>e</sup> siècle, à la suite des vagues de maladies infectieuses, en est le meilleur exemple. Comment élargir l'approche sanitaire et environnementale de l'hygiénisme aux questions sociales, économiques et politiques de notre siècle ? [https://audat.org/2022/02/28/urbanisme\\_favorable\\_sante/](https://audat.org/2022/02/28/urbanisme_favorable_sante/) ■

## PRATIQUE DU VÉLO &amp; BÉNÉFICES POUR LE TERRITOIRE

Marseille



© AGAM

Le vélo progresse dans ses différents usages dans les grands centres urbains comme dans les territoires périurbains et ruraux. La pratique du vélo a des bénéfices sur l'environnement, la santé et l'organisation des espaces publics.

Elle en a également pour le développement économique. L'essor de la pratique s'accompagne de l'émergence d'un véritable « écosystème vélo » qui se structure autour de nouveaux acteurs et de nouvelles activités, et qui se développe grâce à l'implication importante des pouvoirs publics. En quoi cet écosystème peut-il être source de richesses et contribuer au développement et à l'attractivité des territoires ? C'est l'objet de cette publication de l'Agam.

[www.agam.org/lessor-de-la-pratique-du-velo-quels-benefices-pour-le-territoire/](http://www.agam.org/lessor-de-la-pratique-du-velo-quels-benefices-pour-le-territoire/) ■

## MODES DE VIE, LA RÉGION GRENOBLOISE EN PRISES AVEC LES PARADOXES CONTEMPORAINS

Grenoble



© AURG

L'OBS'Y, réseau des observatoires de la région grenobloise animé par l'agence d'urbanisme, a publié en décembre 2021 un nouveau Regards Croisés, dédié aux modes de vie. Une exploration et une publication hybrides,

entre observation et prospective. La question des modes de vie est bien plus complexe qu'elle n'y paraît. Habitat, revenu, trajectoires sociales et résidentielles, convictions personnelles... C'est un véritable écheveau, dont les fils tissent des transformations profondes de notre société : notre rapport au temps et à l'espace, nos rapports sociaux et notre rapport à l'environnement. Des transformations traversées par deux dimensions majeures, le numérique et les inégalités. Alors modes de vie, nouvel objet des politiques publiques ? La question vaut d'être posée.

[https://basedoc.aurg.fr/dyn/portal/digidoc.xhtml?statelessToken=1y-EVM\\_Hqv-imj6v8MSeUwUSa5MxnXqsc07B6Wgl2A=&actionMethod=dyn%2Fportal%2Fdigidoc.html%3AdownloadAttachment.openStateless](https://basedoc.aurg.fr/dyn/portal/digidoc.xhtml?statelessToken=1y-EVM_Hqv-imj6v8MSeUwUSa5MxnXqsc07B6Wgl2A=&actionMethod=dyn%2Fportal%2Fdigidoc.html%3AdownloadAttachment.openStateless) ■

## TRANSITIONS EN ACTION : DES MODES DE FAIRE AGILES (COLLECTION POINT DE REPÈRE)

Lyon



© UrbalLyon

Les territoires locaux se saisissent des enjeux de transition différemment selon leurs atouts et leurs priorités. Pour autant, ces stratégies de transitions territoriales visent toutes à impulser et accompagner une transformation vers des

pratiques plus conscientes des limites des ressources disponibles. Elles ont en commun le souci d'associer les acteurs, de développer les coopérations, d'essayer le changement des pratiques.

Ce Point de Repère met en exergue les points clés de ces démarches. Leurs déclinaisons opérationnelles sont illustrées de cas pratiques expérimentés par l'Agence et ses partenaires.

[www.urbal Lyon.org/fr/point-de-repere-transitions-en-actions-des-modes-de-faire-agiles](http://www.urbal Lyon.org/fr/point-de-repere-transitions-en-actions-des-modes-de-faire-agiles) ■

# EMBARQUEMENT IMMÉDIAT POUR LE CHANGEMENT

La prochaine Rencontre nationale des agences d'urbanisme aura lieu du 12 au 14 octobre 2022 à l'invitation de l'Agence d'urbanisme et d'aménagement Toulouse aire métropolitaine (AUAT) et de la Fédération nationale des agences d'urbanisme (Fnau).

Climatiques, écologiques, sanitaires, économiques, sociaux... Les changements interpellent profondément les territoires. Les acteurs du monde de l'urbanisme et de l'aménagement doivent faire face à l'incertitude et à l'urgence. Comment nous emparons-nous de ces changements ? Comment les observer, les comprendre, les expliquer puis les traduire, les orienter, les accompagner ? Comment font-ils évoluer nos pratiques ? Embarquez avec nous pour le changement !



## DUNKERQUE

### La gratuité des transports, une idée payante ?

[ Par **Vanessa Delevoye**, responsable de l'innovation urbaine, Agur ]

La proposition est passée relativement inaperçue. Pourtant, durant la dernière campagne présidentielle, rien de moins que trois candidats (Yannick Jadot, Jean-Luc Mélenchon et Fabien Roussel) ont considéré la gratuité des transports en commun comme une réponse valable face à la hausse du prix du carburant. Durant le confinement lié au covid déjà, la gratuité avait été utilisée comme une solution de crise. Toulouse, Montpellier, Bayonne, Bordeaux, Carcassonne, Charleville-Mézières, Dieppe... Une kyrielle de villes avait officiellement rendu ses réseaux de transport gratuits. La mesure relevait de l'urgence sanitaire : supprimer toute transaction financière permettait de protéger les conducteurs en écartant un vecteur de transmission important. La gratuité avait aussi prouvé son efficacité en contribuant à maintenir l'attractivité de transports en commun vidés de leurs usagers.

#### Une politique publique qui a le vent en poupe

C'est un fait : en France, la gratuité des transports a le vent en poupe et pas seulement en situation de crise. Après les « historiques » Compiègne, Aubagne et Châteauroux, Niort (2017) a entraîné dans son sillage Dunkerque (2018), Calais (2020) et tout récemment Douai à rejoindre le club plus si fermé des « villes du transport gratuit ». En 2023, Montpellier deviendra la première métropole française à passer le cap. Actuellement, 37 territoires (principalement des agglomérations) pratiquent une gratuité totale de leur réseau de transport en commun : la gratuité y est effective tous les jours de semaine, pour toutes et tous, sans critère d'âge, de lieu de résidence ou de situation financière. Les formes de gratuité sur critères, elles, explosent un peu partout. De quoi s'agit-il ? De gratuités instaurées durant un laps de temps (temporairement, certains jours de la semaine, uniquement le week-end) ou réservées à une tranche d'âge : les moins de 18 ans, les 18-25 ans, les plus de 60 ans...

#### Étudions la gratuité, multiplions les études, lançons des évaluations !

Paradoxalement, la gratuité des transports s'était vu consacrer bien peu d'études rigoureuses et scientifiques ces dernières années. La création de l'Observatoire des villes du transport gratuit ([www.obs-transport-gratuit.fr](http://www.obs-transport-gratuit.fr)) constitue une réponse à ce constat.

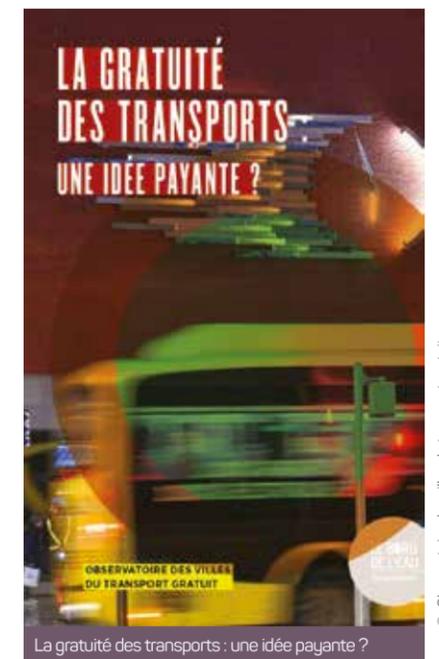
Né en 2019, à l'initiative conjointe de l'agence d'urbanisme de la région Flandre-Dunkerque (Agur), de la Communauté urbaine de Dunkerque et de l'association de chercheurs VIGS, il poursuit trois objectifs principaux : amé-

liorer l'état des connaissances concernant la gratuité - quels territoires l'ont adoptée, en France comme à l'international, et selon quelles modalités -, suivre en temps réel l'évolution de la gratuité, et enfin évaluer les effets des politiques publiques de transport gratuit.

#### Un ouvrage pour démonter les idées reçues

Confrontés à la répétition, dans les discours et dans les médias, d'affirmations à l'emporte-pièce soit dénuées de fondement, soit insuffisamment nuancées, des chercheurs et des experts de l'Observatoire des villes du transport gratuit se sont attelés à détricoter les principales idées reçues sur la gratuité des transports : « la gratuité des transports n'est possible que dans les petites villes » ; « la gratuité sacrifie la qualité du réseau » ; « les conditions de travail des conducteurs sont dégradées par la hausse des incivilités engendrée par la gratuité » ; « avec la gratuité, les gens marchent moins » ; « la transports gratuits sont remplis de cyclistes » ; « la gratuité est une mesure écologique » ; « la gratuité a échoué à favoriser un report modal depuis la voiture vers les transports en commun »...

Le fruit de ce travail figure dans un ouvrage, intitulé La gratuité des transports, une idée payante ? récemment paru aux éditions Le bord de l'eau. L'objectif des autrices et des auteurs tient en quelques phrases : permettre de considérer la gratuité pour ce qu'elle est : une politique publique comme une autre, absolument pas utopique, ni miraculeuse, mais très utile pour résoudre certains types de problèmes sur certains territoires. ■



**ROUEN**

# Un cycle d'études et de réflexion « Itinéraire Grand territoire »

[ Par **Romain Deghilage**, directeur du pôle Etudes et Projets, AURBSE ]

L'Agence d'urbanisme de Rouen et des boucles de Seine et Eure regroupe 6 intercommunalités (Métropole Rouen Normandie, Communauté d'agglomération Seine-Eure, Communautés de Communes Caux-Austreberthe, Inter-Caux-Vexin, Roumois-Seine et Lyons Andelle) formant un système territorial continu et cohérent d'environ 800 000 habitants où s'exercent interdépendances et interrelations.

À fin d'accompagner les territoires dans l'appropriation des enjeux actuels et à venir, l'Agence a initié un cycle d'étude « *Itinéraire Grand territoire* » visant à :

- apporter des éclairages sur le fonctionnement actuel et à venir des territoires,
- s'approprier collectivement des problématiques et défis,
- anticiper les mutations et questionner les modèles actuels,
- définir des lignes de convergences pour développer des coopérations horizontales.

Trois prismes de travail ont été définis : le foncier, les mobilités et l'économie. Chaque intercommunalité est représentée (deux élus et un technicien) au sein du comité de suivi — élargi au besoin — pour participer aux échanges et nourrir les réflexions collectives sous forme d'atelier, de webinaire, de world café, etc.

Depuis septembre 2021, l'Agence a engagé le travail relatif à la thématique du foncier, en étudiant les impacts de la loi Climat et Résilience sur les dynamiques de développement dans un contexte de réduction de moitié de la consommation d'espace d'ici 10 ans puis d'atteinte du Zéro artificialisation nette en 2050.

Ce travail donne lieu par ailleurs, dans le cadre des travaux de la Conférence des SCoT et de la modification du SRADDET de la Région Normandie, à une contribution collective. L'échelle du Grand territoire, regroupant plusieurs SCoT et des territoires non couverts, constitue en effet un écosystème territorial structuré et pertinent pour mener des réflexions communes quant aux enjeux liés aux transitions et aux échelles d'action des politiques publiques.

De juin à décembre 2022, l'Agence travaille à la recherche de solutions permettant de parvenir collectivement à

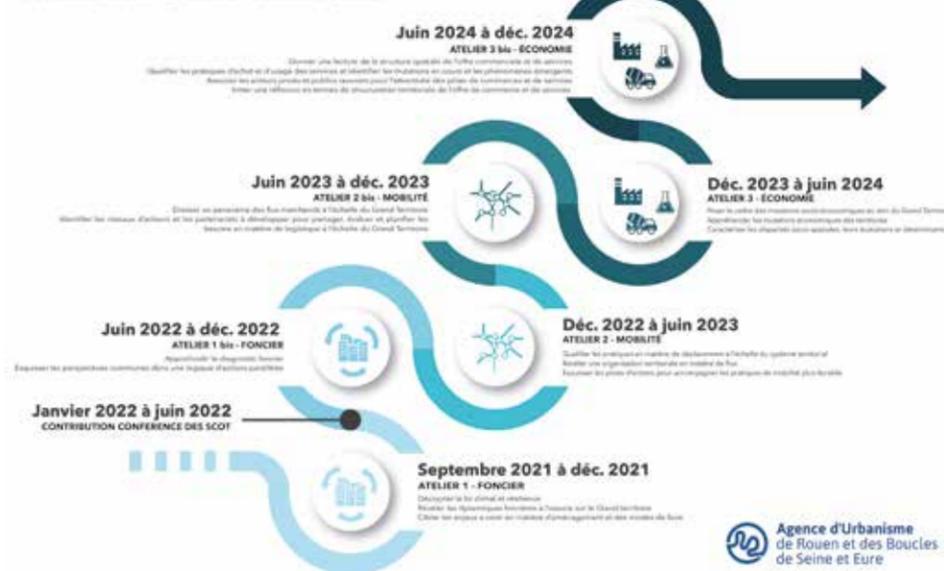
conjuguer développement territorial avec préservation des milieux, des ressources et de la biodiversité, sans perdre de vue la qualité paysagère, architecturale et urbaine des productions et en veillant à garantir les équilibres socio-spatiaux.

À partir de 2023, l'Agence focalisera ses réflexions sur les mobilités en questionnant les pratiques et ses incidences sur le fonctionnement du territoire.

Le cycle d'étude abordera ensuite, jusqu'en juin 2024, la question du développement économique pour rendre compte des réalités économiques du territoire et esquisser une stratégie d'action coordonnée à l'échelle du grand territoire.

Il s'agira ainsi, au travers de cet itinéraire, d'objectiver les réalités du et des territoires et à trouver collectivement des applications concrètes aux défis et enjeux posés par le ZAN et les transitions territoriales à engager. ■

## ITINÉRAIRE GRAND TERRITOIRE



**SAINT-ETIENNE**

# Limites planétaires : analyse de la participation du Sud Loire

[ Par **Maud Marsauche**, chargée d'études, epures ]

Pour jouer pleinement son rôle d'accompagnement de ses partenaires, l'Agence d'urbanisme de la région stéphanoise (epures) défriche des sujets émergents qui peuvent aider à l'animation du débat public.

L'Agence a engagé une collaboration avec l'école nationale des mines de Saint-Etienne sur le sujet des « *Limites planétaires* ».

Abordée par la sphère scientifique à l'échelle internationale, la territorialisation des Limites planétaires est un enjeu de recherche mais aussi un enjeu de compréhension de la participation des territoires à l'atteinte des limites que peut supporter la planète. Cela permet d'interroger les effets des activités humaines à partir d'une approche globale et systémique.

### Un cadre renouvelé d'analyse des effets des activités humaines sur l'habitabilité de la planète

Les conditions d'habitabilité sur tout ou partie de la planète tiennent dans un équilibre bio-géo-physique particulièrement propice aux activités humaines en ce moment. Les travaux actuels sur les Limites planétaires montrent en quoi ces équilibres planétaires évoluent et sortent de zones de sécurité à partir desquelles nous ne sommes plus capables de savoir si ces équilibres ne peuvent pas basculer. Au travers de ces travaux, les scientifiques ont défini des seuils à l'échelle de la planète, seuil défini pour maintenir son intégrité et donc ses conditions d'habitabilité. Neuf grands cycles naturels ont été étudiés à l'échelle planétaire : au moins cinq de ces limites ont dépassé leur zone de sécurité.

### Territorialiser la participation des territoires

Chacune des limites analysées sur le Sud Loire a fait l'objet d'une évaluation de l'atteinte des seuils mais aussi une évaluation de la fiabilité des données mobilisables pour mener à bien l'analyse. Sur les huit limites analysées, pour seulement trois d'entre elles les données sont suffisamment fiables pour amener des premiers éléments de compréhension du dépassement des seuils de sécurité.

### Les limites de l'observation locale de l'environnement à l'aune des Limites planétaires

La recherche de données montre des manques dans nos systèmes d'observation locaux.

L'analyse du cycle de l'eau douce nécessite d'avoir des informations précises sur la ressource avec une connaissance des débits d'eau aux lieux de prélèvement, et des prélèvements agricoles et industriels. Ces deux informations permettraient de préciser les niveaux de pression sur la ressource. Ces données seront aussi utiles afin d'anticiper les concurrences dans l'accès à l'eau.

Les niveaux d'intrants agricoles en azote et phosphore, ainsi que le phosphore issu des usages domestiques et industriels ne sont pas connus localement. Ces informations permettraient de préciser les impacts des activités, mais aussi de mesurer les efforts réalisés.

### Vers une attribution de « budgets » environnementaux négociés ?

L'intégration des réflexions sur les Limites planétaires dans les stratégies

des entreprises et des territoires pose la question de l'allocation de budgets environnementaux, communément appelés « *droit à polluer* » ou « *droit à prélever* ». Ce travail ne peut se réaliser qu'au croisement de la science et de la sphère publique prise dans un sens large.

### Quelles réponses des territoires ?

L'approche systémique apportée par les Limites planétaires montre que le cercle des responsabilités dépasse la simple sphère de l'action publique en l'élargissant à la sphère des consommateurs et des entreprises. Se pose dès lors la question de la légitimité des collectivités à agir seules dans ces domaines, de leur capacité d'accompagnement d'une bifurcation territoriale auprès de l'ensemble des acteurs. L'approche des Limites planétaires peut être une grille de lecture fédératrice pour mobiliser et agir. Ces travaux se poursuivent au travers d'une thèse en cours réalisée par Quentin Dassibat. ■

Pour aller plus loin : Epures, Quelle participation du Sud Loire à l'atteinte des Limites planétaires ?, nov. 2021 www.epures.com Boutaud A., Gondran N., Les limites planétaires, Ed. La découverte, 2020.

Limites planétaires	Echelle planétaire	Echelle Sud Loire	Fiabilité des données mobilisées
Le changement climatique	Zone d'incertitude	Niveau dangereux	Bonne
L'érosion de la biodiversité	Niveau dangereux	Zone d'incertitude	Moyenne
La perturbation du cycle de l'eau douce	Espace de sécurité	Zone d'incertitude	Faible
La perturbation du cycle du phosphore	Niveau dangereux	Non évalué	Faible
La perturbation du cycle de l'azote	Niveau dangereux	Zone d'incertitude	Moyenne
L'atteinte de la couche d'ozone	Espace de sécurité	Espace de sécurité	Bonne
La diminution du couvert végétal	Zone d'incertitude	Non évalué	Moyenne
L'augmentation des particules en suspension dans l'air	Non évalué	Espace de sécurité à niveau dangereux	Bonne

Analyse des limites planétaires à l'échelle du Sud Loire, 2021

## TOULON

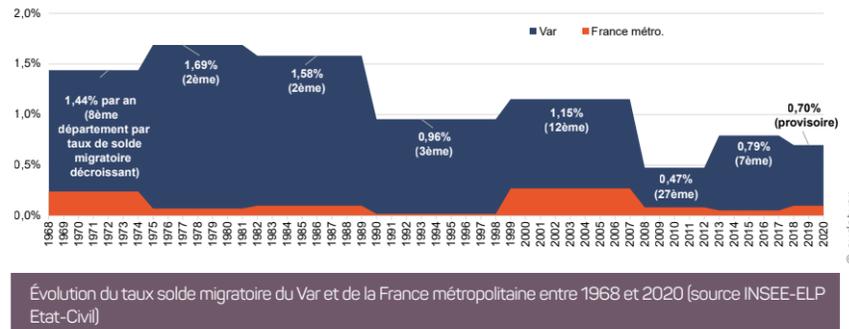
## Observer les mouvements migratoires dans le Var : de nouvelles méthodes pour de nouveaux enjeux

[ Par **Christophe Zaepfel**, chargé d'études populations et modes de vie, audat.var ]

L'Agence d'urbanisme de l'aire toulonnaise et du Var lance une étude pour objectiver les données sur les mouvements migratoires récents dans le département, et consolider une méthode d'analyse.

Dans le dernier quart du XX<sup>e</sup> siècle, le Var était le département français ayant le solde migratoire le plus important. Malgré une baisse de son attractivité au cours des décennies suivantes, sa balance entrées-sorties demeure nettement favorable jusqu'en 2019. La crise sanitaire est susceptible d'avoir influencé ces dynamiques bien ancrées. En 2020, au lendemain du premier confinement, le débat public a largement fait état d'une tendance émergente, celle des départs des grandes métropoles vers des espaces moins peuplés, moins denses et bénéficiant d'aménités naturelles. Par la qualité de ses paysages et son climat favorable, le Var semble constituer une destination possiblement privilégiée. Quid de l'ampleur de ces mouvements ? L'audat.var lance en 2022 un travail de fond pour les objectiver.

Les migrations influent sur le fonctionnement du département, à travers des aspects positifs comme négatifs : les arrivées de seniors aisés sur le littoral offrent de nombreuses opportunités économiques, mais elles accentuent aussi la pression sur le marché du logement ; les installations de ménages avec enfants permettent de garder une diversité générationnelle dans le Moyen Var, mais elles amènent les déplacements en voiture à s'allonger et à se multiplier. L'attractivité du département pour les retraités vient par ailleurs renforcer la représentation déjà forte des personnes âgées. L'augmentation des apports migratoires pourrait signifier une accentuation de ces traits. Le contexte est également celui d'un amenuisement accéléré des réserves d'eau et, plus généralement, de l'émergence d'enjeux liés au changement climatique. Afin de s'adapter à ces transformations, les territoires ont besoin d'informations chiffrées en temps quasi-réel, nécessité à laquelle le système statistique ne répond que partiellement.



### Identifier des « signaux faibles »

Les données du recensement, source la plus complète pour observer la mobilité résidentielle, ne seront disponibles que d'ici quelques années pour la période de crise sanitaire. Elles pourraient de surcroît être incomplètes du fait de l'absence d'opération de collecte en 2021. Il est cependant possible de produire de l'information sur les flux de population en mobilisant des données actualisées plus récemment et qui renseignent, de façon indirecte, sur les évolutions démographiques, permettant ainsi d'identifier des « signaux faibles » relatifs aux comportements migratoires au cours des dernières années. Au-delà de la focale sur la période 2020-2022, l'objectif est de pouvoir produire de la connaissance sur l'évolution démographique d'un territoire sans avoir à attendre la diffusion des données du Recensement ; celles-ci viendraient, à leur publication, affiner les premiers éléments d'information. Des travaux comme ceux d'Olivier Bouba-Olga ou de POPSU Territoires ont ouvert la voie à l'utilisation de données « alternatives » pour approcher les comportements migratoires récents. Le premier a mobilisé les inscriptions scolaires, tandis que POPSU a utilisé les consultations de sites internet (leboncoin.fr et seloger.com notamment), ainsi que les changements d'adresse déclarés à La Poste. L'audat.var exploitera une

partie de ces sources pour la mission qui lui a été confiée, en particulier les inscriptions scolaires et les réexpéditions de courrier. Mais il conviendra également d'en explorer d'autres afin d'identifier leurs avantages, inconvénients et biais éventuels. Seront ainsi traitées des informations statistiques sur la construction, les inscriptions sur les listes électorales, les affiliations au Régime général de l'Assurance maladie ou le recours aux prestations de la CAF.

### Quantifier mais aussi qualifier les flux migratoires

L'audat.var souhaite consolider une méthode empirique et systémique d'analyse des « signaux faibles » quant aux mouvements migratoires. L'utilisation de données statistiques fraîches sera complétée par des dires d'acteurs, éclairages indispensables pour affiner l'interprétation des résultats obtenus. Il s'agira de déterminer l'ampleur des flux récents mais aussi de les qualifier : qu'en est-il des profils des migrants, et notamment de la part des seniors et des familles avec enfants ? Les espaces qui gagnent ou perdent de la population par le biais des échanges migratoires sont-ils les mêmes qu'auparavant ? Ce travail a déjà été amorcé sur certains territoires du département et l'Agence l'étendra dans les mois à venir à l'ensemble du Var. ■

## PAU-BAYONNE

## Une « Toile » pour connecter les acteurs locaux du BTP

[ Par **Marc Trinqué**, directeur de projets auprès de la Direction générale, AUDAP ]

Dans la continuité des travaux engagés depuis plusieurs années autour des enjeux de gestion des déchets du BTP et de l'économie circulaire, l'Agence d'Urbanisme Atlantique & Pyrénées (AUDAP) s'est lancée, à la demande de ses membres, dans la construction d'une « toile » des acteurs publics et privés du BTP. Objectifs : engager le dialogue et travailler collectivement à la transition « bas carbone ».

### Une mission exploratoire mutualisée

La Région Nouvelle-Aquitaine, le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques, les Communautés d'agglomération Pays Basque et Pau Béarn Pyrénées, l'État et l'ensemble des membres de l'AUDAP, s'engagent, dans leurs propres programmes, dans une ambition territoriale résolument tournée vers le développement économique durable et circulaire pour construire une transition écologique, économique, sociétale. Ils ont ainsi confié à l'Agence en 2021 et 2022 une mission exploratoire dans le secteur du BTP qui, par son dynamisme, compte parmi les secteurs d'activités stratégiques de nos territoires où les transitions se jouent. S'appuyant sur l'expérience de l'Agence d'urbanisme et de développement de la région Flandre-Dunkerque (Agur) et sa « toile » industrielle, l'AUDAP a entrepris, avec le soutien de l'Ademe, la construction d'une « toile » BTP orientée vers le matériau le plus utilisé, empreint d'externalités négatives et porteur d'innovations potentielles : le béton. Compte tenu du sujet, l'AUDAP a mis en place une collaboration avec Odéys (cluster construction et aménagement durables de Nouvelle-Aquitaine) et NOBATEK/INEF4 (centre de recherche appliquée, Institut national pour la Transition énergétique et environnementale du bâtiment) permettant de mobiliser acteurs publics et privés du domaine. Un premier prototype de « toile », identifiant et représentant visuellement l'écosystème des acteurs locaux du BTP et leurs interrelations, a été élaboré en moins d'un an par un travail de recherche et développement itératif.



### Un atelier de travail collaboratif pour impulser des synergies

Suscitant un intérêt collectif fort et souhaitant partager collectivement la « toile », l'AUDAP a invité une cinquantaine de responsables d'entreprises et acteurs publics identifiés dans cet écosystème sur le site technopolitain Arkinova à Anglet, le 13 mai 2022, pour un atelier de travail collaboratif intitulé « Une Toile pour connecter les acteurs du BTP et impulser des synergies en vue d'une Transition Bas Carbone ». Fournisseurs de matériaux, producteurs de béton prêt à l'emploi et de préfabriqué, entreprises du recyclable, transporteurs, promoteurs, bailleurs sociaux, fédérations et syndicats de professionnels, collectifs... ont pu prendre la mesure du travail effectué, échanger sur cette représentation de l'écosystème local et surtout proposer des compléments. Les acteurs de la formation et les prescripteurs ont notamment été cités pour être intégrés. Enfin, lors de la séquence « groupe de travail », les participants ont fait remonter des propositions d'actions liées à l'aménagement de l'espace, la logistique et l'organisation spatiale des territoires, la décarbonisation, la réglementation et les ressources utilisées, la commande publique, l'information et la sensibilisation.



### Des poursuites identifiées pour faire évoluer produits, pratiques et process

La richesse des interventions lors de l'atelier d'Anglet confirme la nécessité de poursuivre la complétude de cette première représentation de la « Toile » BTP et de cheminer vers des solutions concrètes à l'articulation des intérêts des acteurs publics et privés. De futurs travaux se dessinent autour des matériaux biosourcés (gisements potentiels, localisation, typologies...) à la demande des différents acteurs et partenaires, le ciment étant actuellement le principal vecteur de production de CO2 de par son process de fabrication. La finalité du premier prototype de toile était d'engager le dialogue pour consolider les réseaux et optimiser les flux et les process de la filière dans une logique d'économie circulaire et de transition écologique. Objectif atteint ! Un nouveau temps de travail collectif avant la fin de l'année est plébiscité par l'ensemble des participants. ■

Pour aller plus loin :  
Télécharger la Note « Une « Toile » pour connecter les acteurs locaux du BTP »  
[https://www.audap.org/Publications\\_et\\_Ressources-Etudes-Etudes\\_en\\_detail/Getudes=une\\_toile\\_pour\\_connecter\\_les\\_acteurs\\_locaux\\_du\\_btp](https://www.audap.org/Publications_et_Ressources-Etudes-Etudes_en_detail/Getudes=une_toile_pour_connecter_les_acteurs_locaux_du_btp)

## LYON

## Observatoire ouvert aux connexions entre industries et territoires

[ Par **Pascale Simard**, directrice Innovation, Ressources et réseaux de compétences, en charge du projet Tiga, UrbaLyon ]

### L'activité industrielle en ville : défi, nuisance, ou opportunité ?

La récente crise sanitaire a soulevé un enjeu de souveraineté industrielle qui réinterroge les conditions du maintien et de l'accueil des entreprises industrielles en territoire urbain.

Selon le type d'activités productives, cette proximité entre industrie et habitat peut être facteur de risques plus ou moins importants pour les populations et l'environnement naturel. Dans le même temps, l'activité industrielle est pourvoyeuse d'emplois. Son installation en ville permet de rapprocher les lieux de résidence et de production.

Sous réserve de tendre vers des procédés de production plus sobres et moins polluants, la présence d'activité industrielle en ville peut constituer une opportunité pour renforcer la résilience globale d'un territoire.

### Construire un observatoire pour favoriser la confiance et le dialogue entre tous les acteurs

ObsO'Lab\_Industries&Territoires désigne une recherche appliquée, dont le but est de créer un dispositif d'observation participative, susceptible de favoriser l'interconnaissance, le dialogue et les collaborations entre habitants, acteurs industriels et acteurs publics.

Deux questions sont à l'origine de cette démarche :

- Comment construire un observatoire qui puisse renforcer la confiance et le dialogue entre acteurs, pour des territoires à la fois productifs et résilients ?
- Les sciences de la statistique informatique décisionnelle (STID) peuvent-elles aider à créer un cadre de co-construction d'une base de connaissance commune, à la fois quantitative et qualitative ?

Cette recherche appliquée est portée par Urbalyon et le laboratoire de recherche en sciences de la donnée et de l'informatique décisionnelle ERIC, de l'université Lyon2. Elle est intégrée au projet « Territoires d'Innovation Grande Ambition - L'industrie (re)connectée à



En décembre 2020, un atelier multidisciplinaire rassemblait une quinzaine d'experts pour coconstruire une première vision des objectifs et modes de production de l'observatoire.

son territoire et à ses habitants » conduit par les Métropoles de Lyon et St-Etienne dans le cadre du PIA3<sup>1</sup>

### Les trois piliers de l'observatoire ouvert

1/ ObsO'Lab\_Industries&Territoires reconnaît la parole des 3 sphères d'acteurs, prend en compte leur expérience du terrain et leur vision des enjeux liés à la connexion de l'industrie avec son territoire. Habitants, acteurs publics et industriels participent à la construction d'un informationnel commun, à la fois quantitatif (données statistiques concrètes sur le territoire) et qualitatif (préférences subjectives exprimées par les acteurs).

2/ Les modèles statistiques d'aide multicritères à la décision sont utilisés pour créer un cadre rigoureux de recueil de préférences à l'échelle communale. Ils permettent de développer des analyses croisant données quantitatives et qualitatives pour identifier des leviers d'engagement par territoire et profil d'acteur, mettre en vue des convergences et des antagonismes, proposer des scénarios-types à mettre au débat.

3/ Le processus est ouvert et transparent. Les résultats intermédiaires sont

régulièrement présentés et discutés avec des utilisateurs potentiels. Cette méthode d'ajustements itératifs favorise l'orientation usage de la production. Un effort est porté sur la pédagogie d'une information compréhensible par tous. Les données, codes et algorithmes seront accessibles en open source.

### Une plateforme numérique participative pour aider à la décision

La démarche aboutira à la création d'un prototype de plateforme numérique participative. Cette plateforme offrira des informations utiles à chacun pour enrichir son point de vue dans une dynamique de recherche du bien commun. Les développeurs d'initiatives ou de projets y trouveront de quoi calibrer des objectifs bénéfiques au plus grand nombre. Ils pourront également y afficher les projets qu'ils conduisent et les collaborations qu'ils développent en faveur de la connexion entre industrie et territoire. Sous réserve d'être pérennisée, cette plateforme pourra être utilisée par tous les acteurs publics, privés ou associatifs, pour animer des réflexions collectives et nourrir de futurs projets. ■

1. Programme d'investissement d'avenir lancé par l'Etat via la Caisse des Dépôts et le Secrétariat Général pour l'Investissement

## RENNES

## La ville archipel ou l'imbrication des paysages urbains avec les paysages agro-naturels

[ Par **Jean-Michel Marchand**, responsable du pôle planification stratégique et projets urbains, Audiar ]

Avec la fin de la ville traditionnelle et l'étalement urbain généralisé qui s'en est suivi, la question de l'imbrication entre la ville et le paysage est devenue un sujet majeur de l'aménagement et des politiques publiques. Pour les aménageurs, il est urgent de s'interroger sur la forme des relations à établir entre l'urbanisation et les espaces de nature.

### Le paysage, un pilier de la ville archipel

Dans le cas de la métropole rennaise, le rôle des espaces agro-naturels est un des piliers du projet de ville archipel depuis longtemps. Dès le début des années 80, la préservation d'une ceinture verte autour de la ville centre et en périphérie, le refus d'une conurbation entre les villes et bourgs étaient des principes fondamentaux, inscrits dans les documents d'urbanisme.

Cette relation de voisinage entre l'urbain et la nature traduit concrètement le concept de ville archipel où alternent des îlots bâtis et des espaces ruraux. À moins d'un quart d'heure de la gare de Rennes, les Rennais peuvent accéder directement à un paysage agricole bocager préservé qui ceinture la ville. Cette proximité ville-campagne est un des éléments de la qualité de vie de la capitale bretonne.

### Espaces agricoles mais aussi réservoirs de biodiversité et espaces récréatifs

Le projet métropolitain est de faire de cet espace agro-naturel à la fois un espace agronomique, un réservoir de biodiversité et un espace loisirs de découverte et d'activités récréatives et sportives pour les habitants.

Alors que la demande de nature s'accroît chez les habitants, qu'émerge aussi une bienveillance pour les systèmes écologiques, que l'on redécouvre une agriculture de proximité, les espaces agricoles proches de la ville sont stratégiques. Pourtant, ils restent souvent le parent pauvre de la planification. Peu d'outils d'intervention, un lobbying professionnel puissant rendent ces espaces difficilement maîtrisables par les collectivités.

### Inverser le regard en mettant en place une trame paysagère

La proposition de la métropole rennaise consiste à inverser le regard et à considérer l'espace agro-naturel comme un lieu de l'expression du projet métropolitain ; une forme d'espace de projet intercommunal, fait de lieux de respiration, de loisirs, de proximité aux espaces de nature, de ressources alimentaires. La mise en place d'une trame paysagère articulée au réseau hydrographique prend forme d'abord autour du projet Vallée de Vilaine (Agence TER) puis sur ses affluents. Des OAP paysagères sont inscrites dans le PLUi.

Le projet de sentier métropolitain<sup>1</sup> est aussi une « brique » du projet paysager. La mise en réseau de ces paysages passe par leur valorisation autour d'un récit

(l'eau, le patrimoine bâti, la trame verte, la randonnée, les circuits courts...) qui reste à construire. Mais pour les habitants, ce concept de ville nature prend forme et devient de plus en plus tangible, comme en témoigne leur extrême méfiance sur les projets d'urbanisation susceptibles de consommer les terres agricoles.

### Mobiliser les parties prenantes et inventer de nouveaux outils d'aménagement paysager

Jusqu'à aujourd'hui, le projet de ville archipel rennais a été l'expression d'une volonté politique forte des élus métropolitains. Il est désormais rattrapé par le Zéro artificialisation nette qui devrait figer durablement les limites entre villes et campagne.

Cela soulève d'autres questions notamment sur le traitement des lisières urbaines, suivant le modèle du « rempart » d'autrefois<sup>2</sup> sur la diffusion de la trame écologique à l'intérieur même des zones urbanisées, sur la préservation et la restauration de la trame bocagère, sur l'accessibilité aux paysages les plus remarquables.

La capacité à mobiliser les parties prenantes (agriculteurs, habitants, associations...) pour participer à la conception et à la valorisation des espaces naturels agricoles et forestiers est un défi à relever. Mais surtout, il nous interroge sur les outils d'aménagement paysager de ces espaces (droit de préemption - zone de projet paysager - cahier des charges de gestion agricole...) qui font aujourd'hui défaut pour construire un vrai projet de paysage et ne pas limiter la contribution des paysagistes aux documents d'urbanisme aux seules analyses. ■

1. Plus d'informations sur metropolitantrails.org

2. Cf. Bertrand Folléa - Le paysage comme mode d'aménagement durable du territoire - 2008



© Audiar

Vue sur les quartiers sud de Rennes (grand ensemble du Blossne) depuis la campagne

## LYON

## Ville et végétal, la grande poussée

[ Par **Manon Mommeja**, chargée d'études Environnement et ressources, **Emmanuelle Virey**, chargée d'études Environnement et ressources, et **Philippe Mary**, délégué de la Direction aux projets de transitions environnementales, responsable de l'Atelier Environnement/Ressources et Mobilités, Urbalyon ]

Pour s'adapter aux conséquences du changement climatique et pour répondre à la demande des habitants de plus de nature en ville, Urbalyon s'implique sur plusieurs chantiers pour accélérer la végétalisation de la Métropole de Lyon. Ces dernières années, la stratégie de végétalisation est entrée en phase opérationnelle avec des attentes de résultats rapides. Les efforts de plantation se démultiplient, impliquant les acteurs publics mais aussi privés, en ne perdant pas de vue une stratégie long terme d'adaptation et le recours à l'expérimentation comme levier de changements de pratiques.

L'Agence accompagne, par son partenariat, une intention globale intégrant une grande diversité d'acteurs, une multiplicité de territoires (urbains, périurbains, agricoles) et différentes échelles de projets. Par le Plan Nature, le plan Canopée, le PLU-H ou encore le SCoT (en révision), l'Agence participe depuis de nombreuses années à cet objectif devenu une priorité et une urgence.

Le Plan Nature se déploie sur six axes, parmi lesquels la préservation de la nature à travers les outils de planification et le développement d'espaces de nature dans les espaces publics, les cours de collèges et les parcelles métropolitaines. Dans ce cadre, l'Agence accompagne aussi la mise en place du dispositif métropolitain de végétalisation des espaces résidentiels collectifs, en partenariat avec des associations locales, afin de co-construire avec les habitants des espaces plantés.

Les bailleurs sociaux se mobilisent également pour proposer à leurs résidents un meilleur cadre de vie tout en participant à la restauration de la biodiversité en ville. Par ce biais, Grand Lyon Habitat a sollicité Urbalyon pour calculer un Coefficient de Biotope Surfactive (CBS) évaluant le potentiel de chaque nouvelle opération à accueillir de la biodiversité et permettant de réaliser des arbitrages entre différents scénarios d'aménagement. Complémentaire au Coefficient de Pleine Terre déjà imposé dans le PLU-H, le CBS est un indicateur qui encourage l'intégration de surfaces éco-aménageables sur tous les espaces disponibles (murs, toitures, dalles, etc.). Cet outil opérationnel ouvre des perspectives d'évolutions réglementaires pour améliorer la prise en compte de la biodiversité dans les documents d'urbanisme.



Végétalisation et tramway.

### Accompagner les innovations

Afin d'embarquer tous les acteurs de la Métropole dans l'aventure de la végétalisation, l'Agence doit accompagner les innovations. En ce sens, le numérique peut contribuer à la création d'une communauté d'acteurs engagés plus large, dépassant le seul cadre public. Le laboratoire d'innovation de la Métropole Erasme et Urbalyon ont développé, à la suite du Canopée Remix, le projet web Canographia. La plateforme en incubation, vise à favoriser le passage à l'action et la réalisation de projets de végétalisation, quel que soit la nature du projet et l'acteur porteur (bailleur social, collectif de citoyens, école, entreprise, etc.). Elle a vocation à recenser l'ensemble des dispositifs de végétalisation existants, métropolitains ou communaux. Le site est également pensé comme un futur outil d'animation pour créer des synergies entre acteurs locaux (via un répertoire des professionnels) et mettre en

visibilité l'ensemble des actions portées sur le territoire (cartographie participative).

L'innovation et l'expérimentation sont nécessaires pour accompagner les pratiques professionnelles et individuelles devant s'adapter continuellement aux transitions à conduire.

Urbalyon participe également au projet SEMEUR, faisant partie du programme ITTECOP piloté par le ministère de la Transition écologique. Avec pour site d'expérimentation la commune de Saint-Fons, le projet cherche à comprendre comment reconquérir, accueillir et maintenir des services écosystémiques urbains par une restauration écologique des sols sur le linéaire des infrastructures de transport qui occupent une surface importante artificialisée dans nos villes. Ce travail est réalisé dans un contexte interdisciplinaire permettant de faciliter le dialogue entre expertises universitaires et acteurs de l'aménagement et du BTP. ■



Aménagement Garibaldi

## GRENOBLE

## L'avenir en jeu

[ Par **Anne Quantin**, responsable de la communication, et **Lucas Jouny**, chargé d'observation sociétale, AURG ]

Un serious game (jeu sérieux) pour appréhender les imaginaires, les représentations, les tendances socioéconomiques qui se dessinent au sein de nos territoires urbains, ruraux et de montagne. Telle a été l'expérience innovante et ludique réalisée par le SCoT de la Grande Région de Grenoble et l'agence d'urbanisme de la région grenobloise à l'automne 2021.



© AURG

### Case départ : les attentes des élus de l'EP SCoT

Plusieurs chantiers ont été engagés par l'Agence à la suite du bilan de la mise en œuvre du SCoT de 2018, dont celui des transitions sociétales. Dans ce cadre, la réalisation du jeu sérieux est l'une des réponses apportées aux demandes des élus de l'établissement public qui souhaitent une approche plus qualitative et notamment, l'appréhension de la notion de proximité dans toutes ses composantes. Comprendre les modes de vie des habitants et des usagers dans leur diversité et leur complexité est essentiel pour décrypter les enjeux sociétaux, prendre en compte les dynamiques actuelles dans les décisions publiques ou au contraire, tenter d'infléchir celles qui pourraient avoir une incidence négative (au regard d'objectifs comme la lutte contre la périurbanisation, le rééquilibrage de l'offre commerciale ou la réduction de l'autosolisme). L'Agence a fait le choix d'une approche « comportementaliste », à visée prospective. C'est ainsi qu'est née l'idée du jeu, étape « ultime » d'une démarche qualitative en trois temps.

### Avant le jeu, les enjeux

Une première phase exploratoire a permis d'identifier des enjeux sociétaux majeurs. Huit sphères de la vie quotidienne<sup>(1)</sup> ont été prédéterminées et explorées (en lien avec l'EP SCoT et les référents techniques des EPCI), qui ont guidé la sélection d'une vingtaine d'acteurs venant illustrer la diversité des territoires et des profils socioprofessionnels de la grande région de Grenoble : psychologue, bailleur social, directeur de centre commercial périurbain, policier municipal, conseiller principal d'éducation, etc. Auditionnés dans le cadre d'entretiens semi-directifs et de groupes focus, ils ont fait émerger une série de grands enjeux pour le territoire, tels que le numérique, la mobilité, les stratégies résidentielles, etc., et permis de dégager des schémas-types de fonctionnement de proximité.

### Modes de vie, horizon 2045 : un jeu de rôle autour des pratiques de vie quotidienne

Afin d'approfondir les modes de vie et tendances préalablement identifiées, l'Agence et l'EP SCoT ont réuni des

élus, des techniciens et des habitants (dont une partie en situation de vulnérabilité sociale) à l'occasion d'un jeu sérieux, dispositif d'animation spécifiquement conçu. Celui-ci s'est déroulé dans quatre territoires de la région, représentatifs de sa diversité (selon un découpage déjà utilisé par l'EP SCoT : urbain dense, communes périurbaines, de montagne, à dominante rurale). Le principe ? Imaginer les pratiques de vie quotidienne de 12 personas fictifs figurant des habitants, définis par le croisement de caractéristiques sociodémographiques (revenus, composition familiale et âge). Les joueurs, réunis autour de plusieurs tables, ont donc débattu des modes de vie de ces personas (déclinés sur un jeu de cartes), en 2020, puis en 2045... Les imaginaires ont ainsi pu fonctionner à plein.

### Fin de partie

Les principales tendances en cours au sein des territoires de la grande région de Grenoble font état des évolutions du rapport au temps, aux mobilités, à la consommation, au travail et au foyer. On note l'omniprésence du numérique, la transformation des formes de sociabilité, la conscience écologique, l'émergence de nouveaux systèmes de solidarité, la diversification des pratiques de mobilité... Les principaux déterminants susceptibles d'orienter les choix dans les pratiques individuelles sont spatiaux, générationnels, psychosociologiques, ancrés sur les conditions de vie et les valeurs. Principal rapport d'étonnement : le fait que, dans un contexte de crises et de ruptures, les participants aient préféré se projeter dans un « futur heureux », en se donnant des perspectives et un nouvel élan. Sans doute est-ce un biais lié à la conjoncture, qui ne doit pas empêcher l'EP SCoT de se préoccuper des risques et de l'incertitude dans ses orientations d'aménagement. ■

(1). Travailler ; S'entourer ; Consommer ; Se soigner ; Se divertir ; Habiter ; S'engager ; Se déplacer

Télécharger le rapport (juin 2022) « enseignement du chantier transitions sociétales »

## CAEN

## 2040, Odyssée de la consommation de l'espace

[ Par **Ludivine Collette**, chargée d'études Habitat et foncier, Aucame ]

L'objectif du Zéro artificialisation nette interroge et inquiète élus et acteurs de l'aménagement. Comment garder l'attractivité du territoire ? Pourra-t-on loger tout le monde ? Comment mobiliser le foncier ? Pour aller au-delà de ces craintes et se projeter dans de nouvelles pratiques, la DDTM du Calvados et trois SCoT (Bessin, Caen Métropole et Pays de Falaise) ont demandé à l'Aucame d'organiser un voyage prospectif vers le ZAN. Un groupe de 25 professionnels (sans élus !) d'horizons très divers (aménageur, agriculteur, paysagiste, chargé de mission dans l'environnement, en collectivité...) se sont réunis trois fois pour imaginer comment aménager dans un contexte de sobriété foncière.

### Préparer le voyage : quelles craintes, quelles opportunités ?

Le premier atelier a été guidé par deux questionnements : « *quelles craintes suscite le ZAN pour vous ? Quelles opportunités percevez-vous ?* ». Le groupe a relevé, entre autres, le risque d'une hausse du prix du foncier et du logement, l'augmentation des inégalités sociales, un étranglement des territoires, un manque d'outillage pour faire face aux injonctions du ZAN... Mais, passée l'expression des inquiétudes, les participants ont aussi vu dans le ZAN une chance pour des territoires aujourd'hui en déprise, une protection du potentiel agricole, une restauration potentielle de la biodiversité, une possibilité pour questionner un modèle d'aménagement qui montre des lacunes...

### Objectif 2040, quels futurs possibles ?

Ce deuxième atelier a commencé par le visionnage de la vidéo produite dans le cadre des 41<sup>èmes</sup> rencontres des agences : « *Nous avons mis fin à l'artificialisation des sols : on vous explique comment !* ». À partir de cette vidéo, les participants ont pu définir les visions faisant consensus et celles qui amènent à un doute prospectif. Ils ont ainsi regretté la vision d'un aménagement du territoire qui ne passerait que par la métropolisation. Partant de questions d'aménagement et de foncier, ces débats ont vite amené à interroger le modèle de société désiré. Deux visions ont émergé : un modèle éco-capitaliste contraint et une vision de rupture, avec une décroissance organisée et de profonds changements d'état d'esprit et comportementaux.

### Comment arriver à ces futurs ?

En s'appuyant sur les précédents ateliers, une douzaine de chantiers ont été



Aménageur, opérateur habitat, géomètre, notaire, animateur Terre de Liens réunis pour réfléchir à comment aménager avec le ZAN

identifiés, parmi lesquels les participants en ont retenu quatre prioritaires : comment maîtriser et mobiliser le foncier ? Comment rendre la densité habitable ? Comment mutualiser les espaces et favoriser la mixité fonctionnelle ? Comment réinvestir les territoires peu attractifs et/ou en perte de vitesse ?

En sous-groupe, par chantier, ils ont défini les freins et obstacles actuels ou futurs qui empêchent la réalisation du chantier, puis proposé des pistes d'actions à mettre en place pour les lever. Malgré la diversité des chantiers, les actions proposées par les participants peuvent être regroupées en quelques grandes catégories. La question du financement et de la fiscalité a beaucoup été mise en avant, par exemple en travaillant sur des outils fiscaux incitatifs pour les opérations « *vertueuses* » dans le tissu urbain. Une autre proposition du groupe repose sur le changement de modèle des relations

entre les territoires. Ils souhaitent que la concurrence entre eux évolue pour plus d'équité et de réciprocité, ce qui passerait par moins de métropolisation et plus d'équilibre. Une autre thématique centrale relevée est la valorisation auprès des professionnels, des élus et des citoyens, d'expériences positives dans les formes d'habitat mais aussi sur les façons d'aménager ; l'objectif serait de parvenir à changer les modèles socio-culturels afin de travailler sur l'acceptabilité de tous les changements qu'induiront nécessairement la sobriété foncière.

Ces travaux seront valorisés prochainement dans une publication. A l'automne 2022, ils seront présentés aux élus de chacun des trois SCoT, qui travailleront à partir de cette base. Ensuite, au printemps 2023, élus comme acteurs seront conviés à la restitution finale dans le cadre de l'évènement annuel de l'observatoire foncier de l'Aucame. ■

## POPSU TERRITOIRES

## « Petites villes et campagnes, ferments de nouvelles solidarités territoriales » : nouvelle consultation de recherche-action

[ Par **Hélène Milet**, géographe, directrice du programme POPSU Territoires et coordinatrice de l'étude « Exode urbain : impacts de la Covid-19 sur les mobilités résidentielles » ]

Face aux attentes contemporaines et à des nouveaux modes de vie qui se déploient à l'échelle nationale, mais aussi au regard des crises qui touchent la société française, qu'elles soient écologiques, démocratiques, sociales, sanitaires etc., les petites villes et les ruralités sont amenées à redéfinir les rôles qu'elles jouent dans les équilibres territoriaux et dans les solidarités (inter)territoriales.

Dans cette perspective, et en écho à l'étude « *Exode urbain* » présentée dans ce numéro de Traits d'agences, POPSU Territoires ouvre une nouvelle consultation de recherche-action, intitulée « *Petites villes et campagnes, ferments de nouvelles solidarités territoriales* ». Elle vise à documenter les évolutions des petites villes, ainsi que les réponses qu'elles appellent en matière de politiques publiques. Elle fait le pari que les petites villes et les territoires ruraux sont des lieux de renégociation des politiques publiques et des tensions qui les sous-tendent, et contribuent à construire les solutions de demain.

Le programme POPSU Territoires est un programme de recherche-action partenarial, qui propose de nourrir les réflexions stratégiques des décideurs sur l'avenir de leurs territoires. Il répond à un triple objectif :

1. Mieux comprendre les processus auxquels sont confrontés petites villes et territoires ruraux ;
2. Contribuer à l'action publique locale, en travaillant en circuit court avec les élus locaux ;
3. Diffuser les résultats produits dans le cadre des projets à travers des médias grand public : films documentaires, collection d'ouvrages, reportages, etc.



Photo aérienne de Tournus

Cette nouvelle consultation s'adresse aux chercheurs, mais aussi à tous les professionnels de la fonction publique et de l'aménagement et aux élus, qui souhaitent prendre part à une démarche innovante de recherche-action sur leurs territoires. L'ensemble des informations relative à cette consultation est disponible sur le site [www.popsu.archi.fr](http://www.popsu.archi.fr).

Date limite de remise des candidatures : mercredi 30 novembre. ■

## MARSEILLE

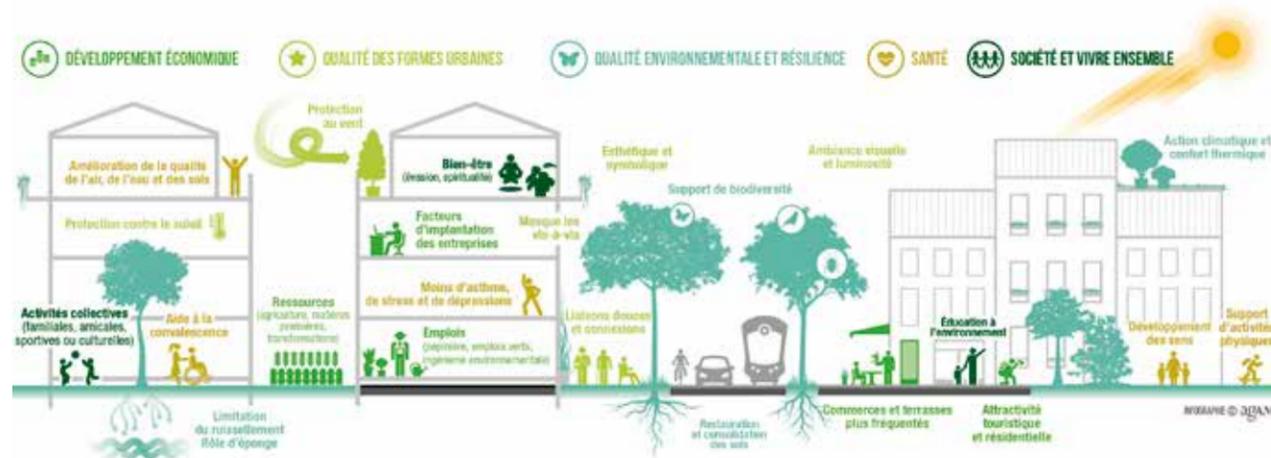
## Une stratégie de renaturation pour anticiper les changements du territoire Exemple de mise en œuvre sur Marseille Provence

[ Par **Damien Rouquier**, chargé d'études Environnement, Agam ]

En 2022, la succession des crises semble accélérer la prise de conscience collective des besoins de transition à l'œuvre dans les territoires, et des enjeux d'adaptation qu'elles soulèvent. Face à l'instantanéité accrue de l'information, le rythme et les échelles de l'urbanisme sont re-questionnés, au détriment des stratégies territoriales d'ensemble. Or, si la survenue des changements est en partie imprévisible et/ou inaltérable, la répétitivité et l'intensité de leurs effets peuvent être contenues en fonction de l'efficacité des stratégies territoriales mises en place. Et une grande partie de leur efficacité dépend du niveau de transversalité technique de leur mise en œuvre. C'est pourquoi l'Agam a entrepris dès 2020 des travaux inédits pour la Métropole Aix-Marseille Provence et la Ville de Marseille. La direction Planification de Marseille Provence souhaitant améliorer la qualité urbaine, sanitaire et la résilience face aux risques, l'une des principales interventions a été d'inscrire au PLUi une stratégie de déve-

loppement de la nature en ville « au sens large ». Dépassant le seul aspect écologique, l'objectif était de pouvoir apporter une réponse territorialisée en optimisant les multifonctionnalités potentielles d'une renaturation. L'Agam a donc proposé en premier lieu de conforter la maille « naturelle » existante, en particulier dans les secteurs stratégiques pour leur multifonctionnalité ou leur sensibilité. Il s'agissait avant tout d'approfondir des mesures environnementales « d'évitement » sur le territoire, pour valoriser les espaces de nature existants. C'est pourquoi les principales actions ont été de conforter l'épaisseur des prescriptions graphiques, leur contiguïté et leur cohérence réglementaire, et de requestionner certains zonages. Dans un second temps, il s'agissait d'inscrire des secteurs à renaturer au PLUi, en insistant sur les secteurs prioritaires : continuités écologiques majeures, secteurs en déficit de nature, secteur surexposé aux pollutions et nuisances... Les actions de renaturation proposées variaient de la restauration écologique à la valorisation ou l'accueil du public, en

passant par la dépollution, la désimper-méabilisation, ou l'agriculture urbaine. Pour réaliser ces travaux, l'Agam a mis en place pour la métropole, et en partenariat avec la Ville de Marseille, une organisation partagée basée sur trois piliers :  
- Un diagnostic multithématique des enjeux de renaturation (urbains, sociaux, environnementaux, sanitaires...)  
- Une gouvernance spécifique incluant un haut niveau d'intégration des communes et directions opérationnelles sous formes d'ateliers et groupe de travail dédié  
- Un atterrissage réglementaire déclinable territorialement (planches graphiques et OAP sectorielles) et en orientations générales (OAP multithématique)  
A travers l'agilité déployée pour coordonner les acteurs et une expertise croisée, ces travaux reflètent le rôle fondamental des agences d'urbanisme : accompagner les politiques publiques locales face aux changements à l'œuvre, réinterroger, s'adapter, et proposer des solutions transversales partagées pour y répondre. ■



## DUNKERQUE

## Innover dans le rural : l'exemple du SDIRVE de la Flandre

[ Par **Edouard Celle**, assistant d'études mobilités et **Guillaume Dubrulle**, chargé d'études mobilités, Agur ]

En 2028, les Français pourraient posséder près de 5 millions de véhicules électriques ou hybrides rechargeables, soit 16,5 % du parc national. C'est l'objectif fixé par la Programmation Pluriannuelle de l'Energie 2019-2028. Le nombre de véhicules à la motorisation électrique pourrait atteindre 15 millions dès 2035, année de basculement à partir de laquelle les constructeurs automobiles n'auront plus le droit de vendre de véhicules particuliers à moteur thermique. Pour préparer cette transition, l'Etat propose aux territoires de planifier l'offre de recharge au travers des schémas directeurs de développement des infrastructures de recharge ouvertes au public pour les véhicules électriques et les véhicules hybrides rechargeables. Résumés par l'acronyme SDIRVE, ces schémas sont conçus pour être les garants du déploiement coordonné et cohérent des infrastructures de recharge. Les étapes pour élaborer un SDIRVE demandent du temps et de l'expertise dans plusieurs domaines. Il faut en effet rassembler des connaissances sur les infrastructures électriques, la mobilité des habitants, l'aménagement du territoire, mais également des éléments de prospective pour cerner les besoins futurs. L'élaboration d'un tel schéma demande également des capacités d'animation et de concertation. Pour pouvoir mener à bien cette mission « SDIRVE », le Syndicat Intercommunal d'énergie des communes de Flandre a proposé à l'AGUR de travailler avec elle sur le schéma. Le travail a démarré avant que le décret d'application ne soit encore promulgué.

### Une approche multi-partenaire

Pour le syndicat d'énergie, le fait de travailler étroitement avec une agence d'urbanisme était précieux car les champs d'expertise des deux structures se croisent. La collaboration a permis de développer une connaissance partagée du territoire, de ses habitants, des



Atelier de concertation avec les élus à Saint-Jans-Cappel le 12 octobre 2021

modes de vie et des pratiques de mobilité. Pour compléter les champs d'expertise, la division territoriale Nord d'Enedis a été intégrée au tour de table en même temps que l'agence, c'est-à-dire dès le lancement de la démarche SDIRVE. En tant que gestionnaire de réseau, les personnes-ressources d'Enedis ont partagé leurs connaissances métier. Le travail de prospective et de réflexion sur les besoins futurs en IRVE a été facilité par l'intégration de données issues de leurs outils internes. Le fait de s'unir entre structures maîtrisant bien les enjeux du territoire et le jeu d'acteurs local a été un atout considérable. Les réunions du SDIRVE en trinôme ont permis de lever les difficultés liées à l'interprétation du décret et à la lecture des enjeux.

### Favoriser les ressources locales

Les deux compétences-clés sur laquelle l'agence a pu faire part de son expertise sont le domaine cartographique et la concertation. En effet, l'agence dispose de géomaticiens, un profil qu'on ne retrouve pas souvent dans les établissements de coopération intercommunale situés dans le rural. Cette force de frappe a été mise à contribution pour construire un solide diagnostic

des caractéristiques du territoire tant du point de vue socio-démographique que des pratiques de mobilité. Ces cartographies n'ont pas servi seulement au diagnostic mais ont été directement impliqués comme support de discussion dans les ateliers de concertation. Ces derniers ont été plébiscités par les élus qui furent nombreux. Pour faire participer les élus locaux, maires et adjoints, l'agence a développé en collaboration avec le syndicat d'énergie des méthodes d'animation interactives. L'appui des cartes du diagnostic et l'animation de l'atelier ont permis de tisser les éléments de la stratégie d'implantation de bornes, en définissant la répartition spatiale, la puissance souhaitée de chaque borne, et le calendrier de réalisation.

Le SDIRVE est en cours de validation par la préfecture, ce qui en fera l'un des premiers effectifs sur le territoire français. Ce travail collaboratif illustre bien sûr la faculté d'adaptation des agences d'urbanisme à se saisir des nouveaux sujets où elles ne disposent pas encore d'expertise. D'une manière tout aussi prégnante, cet exemple montre aussi que les agences d'urbanisme ont un rôle à jouer dans les territoires ruraux où l'ingénierie locale est moins armée. ■

## PARIS

# Taux d'usage et interactions entre bâtiments, des leviers à mobiliser pour une ville plus solidaire

[ Par **Olivier Richard**, directeur d'études, Apur, avec **Paul Baroin**, directeur d'études, Apur, et **Michèle Raunet**, notaire ]

Depuis le début de ce XXI<sup>e</sup> siècle, la ville existante, sa forme comme son organisation, ne cessent d'être réinterrogées au travers des enjeux environnementaux, de la nécessité de la sobriété énergétique, de l'adaptation aux changements climatiques, et des risques sanitaires et naturels.

Pourtant, en mars 2020, la France comme une grande partie du monde entrait dans une nouvelle ère où le monde « d'après » ne serait plus jamais tout à fait comme le monde « d'avant ». Entre exode urbain (marginal mais tellement symbolique), bureaux et commerces non essentiels fermés, et des espaces publics reconquis parfois par quelques rares palmipèdes, le système urbain, figé pour quelques semaines, encaissait une rupture dont l'empreinte dans les comportements, les manière de travailler ou d'habiter pourraient longuement persister. La crise nous a obligé à expérimenter un mode de vie nouveau, plus sobre, avec moins de choix, moins d'espace, moins de temps hors les murs. Elle a aussi montré que cette réduction des possibles avait des limites qu'il faut appréhender et qu'elle nous engageait à adapter notre espace urbain aux crises futures qui ne manqueront pas d'advenir.

D'ores et déjà, l'adaptation de l'espace urbain aux changements climatiques imprègne les politiques publiques. Plan Climat Air Energie et PLU sont mis en œuvre avec des outils nouveaux ; désimperméabilisation des sols, gestion des eaux pluviales à la source, rénovation énergétique des bâtiments existants, production d'énergie renouvelable, reconversion des constructions plutôt que démolition, recyclage des matériaux, etc. sont les nouveaux paradigmes de la planification urbaine.

A l'heure où Paris élabore son futur PLU bioclimatique, il s'agit de mettre en œuvre une planification qui mette l'optimisation de l'existant, mais aussi la proximité et la mixité des fonctions et des populations au cœur de la pensée sur l'avenir de l'espace urbanisé, et ce à toutes les échelles, pour mieux affronter les crises futures. A cet égard, il convient non seulement de pouvoir mesurer les

changements à l'œuvre et donc le champ des possibles, mais aussi d'agir en mobilisant les leviers pertinents, existants, ou à adapter/inventer.

## Vers un taux d'usage des bâtiments pour observer, comprendre, identifier des gisements d'optimisation

A l'occasion de la pandémie, l'Apur a initié avec Eau de Paris un travail d'une ampleur inédite autour des données de consommations d'eau potable à Paris, l'intérêt de cette donnée étant sa forte corrélation avec la présence humaine dans les bâtiments pour une grande partie de l'eau potable. En analysant finement ces données (une donnée par jour et par parcelle) depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, et en les croisant avec la connaissance de l'occupation des m<sup>2</sup>, c'est un véritable livre ouvert sur la vie de chaque bâtiment, ses usages et fluctuations d'usages qui devient alors accessible. Cela permet bien sûr de préciser le récit de la crise sanitaire en confirmant et localisant la désertion des immeubles de bureaux, des hôtels et divers sites touristiques durant le premier confinement. Il montre aussi que les consommations d'eau des bâtiments résidentiels sont restées plutôt stables dans l'ensemble en 2020, l'absence de quelques-uns étant largement compensée par la sur-présence des autres. Au-delà de ce récit appuyé, l'intérêt de cette donnée est de pouvoir constituer la base d'un indicateur du taux d'usage des bâtiments à suivre dans le temps pour observer et mesurer l'ampleur de phénomènes comme le télétravail et l'essor de la bi-résidence.

D'ores et déjà, l'examen des données sur le premier trimestre 2022 montre le niveau de télétravail qui semble s'installer dans les bureaux parisiens, de l'ordre de 1 à 2 jours par semaine. Il révèle surtout une baisse sensible des

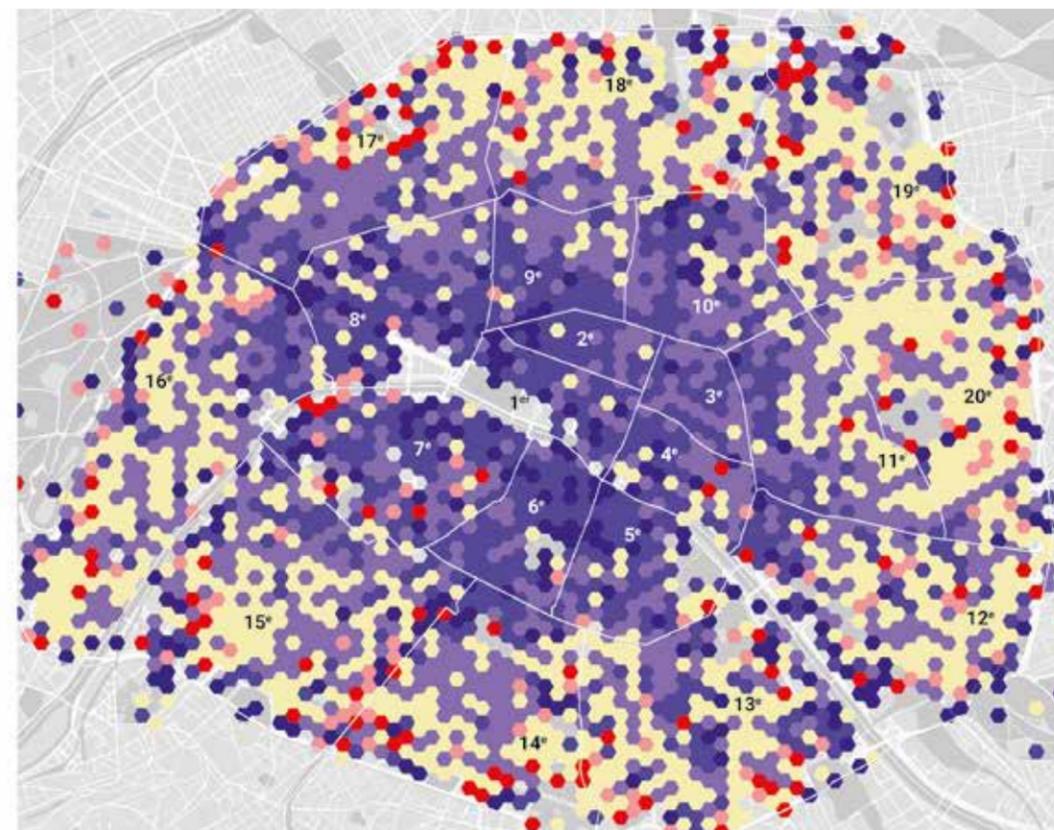
consommations dans les bâtiments résidentiels de Paris de l'ordre de 10 % par rapport aux niveaux pré-pandémiques constatés : essor de la bi-résidence (14 % des ménages parisiens disposent d'une résidence secondaire), mais aussi des départs de ménages (non encore remplacés) pourraient l'expliquer.

Le taux d'usage doit permettre d'identifier les secteurs où des optimisations/mutualisations de toutes sortes pourraient être envisageables : par exemple négocier la réactivation de rez-de-chaussée dans des immeubles tertiaires au taux d'usage faible, intégrer des services à d'éventuels projets de rationalisation de surfaces, etc.

## Inciter à la solidarité et à la mutualisation pour répondre au mieux aux enjeux sociétaux et environnementaux

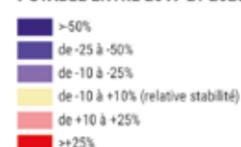
Favoriser le partage implique néanmoins d'adapter les règlements d'urbanisme qui s'appliquent en règle générale à l'échelle de l'unité foncière. Or, dès lors qu'il s'agit d'optimisation et d'adaptation au changement climatique, les questions, souvent nouvelles, deviennent plus complexes, les parcelles et les bâtiments n'étant pas « égaux » face aux potentiels dont ils disposent face aux attentes.

Paris est une ville dense et mixte. Tirer parti de cette spécificité en dépassant les limites (propriété, parcelle) et les freins juridiques et techniques inhérents constitue une opportunité pour mutualiser « à tous les étages » et se doter d'une boîte à outil liée aux bâtiments, le réemploi, le recyclage, l'utilisation de matériaux bas carbone, l'exploitation des ressources énergétiques locales, la mutualisation, le stockage de carbone, mais aussi prendre appui et favoriser l'essor de mobilité bas carbone, les circuits économiques courts, l'agriculture urbaine, etc. ■



Focus sur le 1<sup>er</sup> confinement

### PÉRIODE DU 1<sup>er</sup> CONFINEMENT - ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION D'EAU POTABLE ENTRE 2017 ET 2020



L'évolution des consommations d'eau durant le premier confinement (mars à mai 2020) montre une opposition nette entre centre et périphérie à Paris. Les baisses observées dans les arrondissements centraux, où le poids des activités économiques – bureaux, tourisme, commerce – est important, traduisent une quasi-désertion d'un grand nombre de bâtiments. À l'inverse, dans les arrondissements périphériques, davantage résidentiels, les niveaux de consommation demeurent stables voire augmentent sur certains secteurs, avec une présence accrue des Parisiens chez eux, malgré le départ d'environ 10% d'entre eux durant cette même période.

Source : Apur, Eau de Paris, HBS 2015, DTCP 2019, BDOans 2020, DGFIP 2020, RPLS 2020

Les toitures, les murs ne sont pas exposés de la même façon, les sols et les sous-sols ne sont pas identiques, les réseaux de chaud et de froid pas toujours présents et l'occupation du bâti plus ou moins collective pour ne citer que les principaux éléments à mobiliser au regard des adaptations attendues. La création de boucles locales d'énergie permettrait d'échanger l'énergie entre différents types de bâtiments et ainsi créer une solidarité entre bâti neuf et stock. La création d'un bâtiment pourrait aussi être une opportunité pour servir et améliorer son environnement en mettant à disposition de ses voisins un apport spécifique (ressources ENR&R, etc). Les Zones de Rénovation Concertée pourraient faciliter le regroupement de plusieurs immeubles ou copropriétés souhaitant lancer des opérations de réhabilitation afin d'en mutualiser les

moyens et d'en limiter le coût ; mais aussi à l'échelle micro en facilitant l'empiètement sur l'espace privé de la parcelle voisine pour réaliser une isolation thermique extérieure. L'ensemble de ces éléments ne constitue pas une liste exhaustive. C'est un premier pas qui illustre ce qui est déjà engagé, et suggère une articulation à trouver au sein des documents d'urbanisme régulateurs. Faire de Paris une ville neutre en carbone et résiliente implique d'orienter les modes de fabrication de la ville et de renouveler le cadre réglementaire pour le rendre possible. Cette ambition est un impératif. Or, en l'état du droit positif c'est à l'échelle de sa propriété qu'un pétitionnaire doit répondre aux attentes du règlement du PLU. Hormis de rares dispositifs comme celui lié aux nombres de places de stationnement automoteur,

il est donc aujourd'hui compliqué voire impossible d'introduire dans un règlement de PLU des règles permettant ou incitant à la mutualisation ou des règles qui permettent au pétitionnaire de remplir ses obligations sur une autre parcelle ailleurs dans l'ilot ou le quartier.

La crise rend incontournables de nouvelles manières de penser l'avenir des villes. Un PLU bioclimatique devra aller plus loin en ancrant plus fortement les objectifs climatiques, énergétiques, et de neutralité carbone et tous les leviers qui permettront de les atteindre. De toute évidence, il est également important que le droit évolue pour sortir des logiques actuelles d'édiction de la règle d'urbanisme et qu'il incite à la solidarité et à la mutualisation pour répondre au mieux aux enjeux sociétaux et environnementaux auxquels nous sommes confrontés. ■

## TOURS

## Le goût de l'eau

[ Par **Bénédicte Métais**, urbaniste, géographe, ATU ]

Le Parlement de Loire, fiction juridique conduite par le POLAU – Pôle Art et Urbanisme, a confié à l'agence d'urbanisme une enquête sur la disparition et les conditions de retour de la baignade. L'occasion d'inventer de nouveaux dispositifs d'écoute, d'interroger nos attachements au milieu et de questionner une interdiction qui ne fait plus sens.

### Une démarche pour envisager le renouveau de la baignade

L'interdiction de se baigner dans les cours d'eau s'est généralisée en France et dans de nombreux pays européens à partir des années 70. En moins d'une décennie, arrêtés préfectoraux et municipaux ont fleuri, restreignant l'accès aux fleuves et rivières comme si ceux-ci étaient devenus soudainement infréquentables.

Généralisée et non expliquée, l'interdiction est de moins en moins comprise. Le mouvement, parti d'un noyau de militants revendiquant la restauration de la qualité des cours d'eau et leur libre accès, apparaît désormais comme une évidence, a fortiori dans des espaces urbains en surchauffe.

Cette enquête menée sous la forme d'auditions et d'entretiens a permis de comprendre les ressorts de l'interdiction et d'identifier les pistes pour un renouveau de cette pratique autrefois courante. Elle s'inscrit dans le fil de la démarche du Parlement de Loire qui interroge la personnalité juridique du bassin versant Loire et dans les suites d'« Envies de Loire », une concertation ligérienne auprès de riverains, touristes et professionnels sur leur rapport au fleuve.

### Loire, coupable de l'interdiction ?

Entre tous les cours d'eau concernés par ces arrêtés, c'est la Loire qui semble le plus cristalliser passion, crainte et répulsion. C'est que le fleuve, tout comme l'inconscient collectif des Ligériens, a été durablement marqué par le drame de Juigné-sur-Loire, en juillet 1969, lors duquel périrent 19 enfants ne sachant pour la plupart pas nager.

Le retentissement de cet événement dépassera les frontières nationales et accélérera le délaissement des cours d'eau au profit des piscines, perçues comme plus sécurisées tant du point de

vue de l'apprentissage de la natation que de la qualité de l'eau.

En Touraine, les plages surveillées pourtant très fréquentées furent fermées les unes après les autres et finirent par disparaître du paysage au bénéfice des grands aménagements urbains d'alors, justifiant le profond remaniement du lit du fleuve.

### Renouer l'attachement, réapprendre à lire à l'eau

Ces cinquante années d'éloignement du milieu naturel ont bien failli rompre notre attachement au fleuve. En cela, l'interdiction de la baignade s'est sans doute avérée plus néfaste que bénéfique. En protégeant les maires d'une responsabilité juridique liée aux noyades, elle a dans le même temps coupé les habitants de leur géographie.

Le constat est bien là : les baigneurs reviennent fréquenter les cours d'eau sans en connaître ni les dangers, ni la fragilité écologique.

Et si l'interdiction redevenait l'exception, la liberté la règle ? Et si nous réapprenions à lire l'eau, tout comme le montagnard apprend très tôt à évoluer sur les pentes enneigées ? Ne serions-nous pas davantage en capacité de prendre soin de nous et du milieu dans son intégralité ?

### Vivre en bonne intelligence avec le fleuve

L'enquête a apporté quelques pistes pour renouer avec l'écosystème fluvial. Rapprenons à nager en Loire, via des écoles d'apprentissage en milieu naturel et un élargissement du dispositif « *Nagez grandeur nature* ». Reconnectons-nous dès le plus jeune âge à l'écosystème en nous appuyant sur tout un réseau d'ambassadeurs du fleuve ; animateurs nature, moniteurs de canoë-kayak, marinières, sapeurs-pompier, descendeurs de Loire avec palmes, enseignants, maîtres-nageurs...



La levée de l'interdiction doit se généraliser pour ne la réserver qu'à des secteurs où le danger est avéré, en l'adossant à une signalétique visible et pédagogique. Des lieux de baignade surveillés sont à aménager aux endroits les moins sensibles pour la faune et la flore, en veillant à la sobriété de l'aménagement et à ne pas épuiser le site, par sa mise au repos régulière. Le reste du linéaire qui n'est ni dangereux, ni aménagé serait laissé aux « *risques et périls de chacun* ».

### Pour un droit à la baignade pour tous et une non-aliénation du milieu

Et pourquoi ne pas imaginer collectivement une sorte de contrat de baignade, entre deux « mondes » qui s'interpénètrent, permettant de sceller le retour vers les cours d'eau non pas comme un service rendu par eux mais comme un acte respectueux de chacun ? ■

Pour en savoir plus sur cette enquête : consulter la revue Vague sur le site de l'ATU  
<http://www.atu37.org/blog/category/publications/environnement/>

## CLERMONT-FERRAND

## Redirection écologique des territoires : un défi culturel et sensible

[ Par **Stéphane Cordobes**, directeur général, AUDCM ]

On ne peut plus douter que le changement global aura une incidence majeure sur les territoires et l'activité qu'y déploient

les agences d'urbanisme. Leur repositionnement sur les enjeux écologiques est déjà engagé, mais les compétences et savoirs à acquérir, et plus globalement la refonte de leur ingénierie, est encore à venir : au retour annoncé de la planification qui autorisera à capitaliser sur un savoir-faire reconnu et à la consolidation des compétences en sciences du vivant qui nourrira la transdisciplinarité des interventions et permettra d'appréhender écosystématiquement nos territoires de vie, il est nécessaire de s'engager dans l'urbanisme culturel et les savoirs sensibles.

Cette hypothèse relève d'une posture critique sur la manière dont nous entrons dans l'anthropocène avec nos politiques de développement durable et s'appuie sur les travaux de recherche qui peu à peu dévoilent l'ampleur du changement auquel l'humanité est confrontée. Impossible alors d'ignorer que l'idéologie et les politiques de transition qui prévalent aujourd'hui, dont les « *écologies positives* » ou « *du mieux* » constituent les mots d'ordre les plus caricaturaux, ne relèveront pas le défi existentiel annoncé. En cause, leur cantonnement dans une logique d'atténuation à forte dimension technique qui vise à amender le modèle de développement moderne sans le remettre en cause. A contrario, il est urgent de reconnaître la nécessité d'opérer un véritable changement culturel et de renouveler le rapport moderne au monde et à ceux/ce qui le composent. Non seulement amender donc, mais reconsidérer en profondeur la manière dont nous faisons territoire : pour les agences, repenser leur ingénierie, en consolidant leur capacité de planification et en intégrant la problématique du vivant tout en œuvrant à la transformation culturelle d'où émergeront les processus de reterritorialisation et d'édification de nouveaux régimes d'habita-



Rencontres anthropocènes, Saint-Martin-Vésubie 2021

tion terrestre. Ni plus ni moins qu'adapter nos modes d'existence et territoires de vie à l'anthropocène. Nos vies futures ne seront donc pas heureuses parce que nous modifierons à minima nos modèles de développement écométropolitains, mais parce que ceux-ci auront changé en même temps que nos représentations, nos émotions, nos sensibilités, nos désirs. De ce point de vue, la Covid constitue une preuve de concept intéressante : les liens ont pris le dessus sur les biens, la solidarité sur la consommation, nous dévoilant, durant un court moment, que d'autres formes de collectifs et d'attachements territoriaux étaient non seulement possibles, mais salvatrices. C'est la mise en visibilité de ces autres possibles territoriaux, étendus aux non-humains que l'urbanisme et l'aménagement vont aussi devoir travailler.

L'Agence d'urbanisme et de développement de Clermont métropole (AUDCM) s'engage sur ce chemin. Profitant de l'élaboration d'un nouveau projet d'agence et de l'inscription dans la candidature Clermont Massif central 2028, capitale européenne de la culture, elle installe un dispositif de réflexion et d'expérimentation visant à étoffer son outi-

lage de redirection écologique à l'usage de ses adhérents : comment voir autrement le territoire, reconnaître ceux/ce qui le composent et qui comptent dans son adaptation, opérer un nouveau partage du sensible, engendrer de nouveaux attachements, liens d'interdépendance et solidarités interspécifiques ?

Ce questionnement politique est esthétique : il nécessite d'acquiescer d'autres représentations et savoirs, en associant artistes et acteurs culturels, positionnés sur cet enjeu écologique, dont la fonction sociale première est justement de rendre visible ce qui dans notre réalité commune ne l'est pas. Première étape de ce travail lors de la rencontre 2022 des agences d'urbanisme à Toulouse où nous interrogerons dans un atelier dédié avec Raphaële Bertho et Jürgen Nefzger les missions photographiques et leur apport à la redirection écologique des territoires. Rendez-vous suivant à Clermont-Ferrand où l'agence lancera une enquête prospective publique et une exploration photographique, associant acteurs universitaires, culturels et territoriaux. Un vaste chantier ouvert aux agences et acteurs territoriaux intéressés. ■

## OISE-LES-VALLÉES

## Les citoyens vulnérables face aux risques d'inondations : comment les identifier et les sensibiliser ?

[ Par **Imane Fedaili**, chargée d'études, Oise-les-Vallées ]

L'Agence d'urbanisme Oise-les-Vallées représente son territoire au sein d'un partenariat européen qui s'est constitué afin de soutenir l'innovation sociale en développant des actions à destination des publics vulnérables aux inondations pour favoriser leur résilience. Interreg BRIC<sup>1</sup> réunit 8 partenaires français et anglais.

A l'ère où le dérèglement climatique cause de plus en plus de catastrophes naturelles, les sociétés se mobilisent pour faire face aux conséquences parfois désastreuses de ces événements. En France, la prévention et la gestion des risques naturels s'appuient sur un modèle unique en Europe avec une répartition des responsabilités entre l'Etat et les collectivités territoriales. Dès les années 1990, la France a adopté une approche de gestion inédite basée sur l'indemnisation des sinistrés à l'aide d'un fonds de solidarité constitué de taxes prélevées sur les contrats d'assurance (fonds Barnier). Elle a également axé la prévention sur des leviers comme l'adaptation de l'aménagement du territoire et l'information aux populations.

Néanmoins, bien qu'elle ait permis de faire des progrès dans la gestion des risques, cette approche centralisée laisse aujourd'hui peu de place aux citoyens qui jouent un rôle mineur dans l'action de prévention et de gestion des risques. En effet, les populations se reposant, souvent trop, sur l'Etat-providence, ont tendance à négliger l'information et à perdre ainsi la mémoire du risque pourtant indispensable dans les sociétés fragiles et fragilisées. La culture du risque devient alors de plus en plus rare dans nos sociétés.

C'est le constat qu'a fait l'Agence Oise-les-Vallées à travers plusieurs études et analyses réalisées à l'échelle de son territoire. Un constat qui fait écho à la situation mondiale où les populations socialement vulnérables subissent plus souvent des impacts plus significatifs suite à une catastrophe naturelle.

Consciente que l'appréhension de ces phénomènes nécessite d'avoir une connaissance approfondie des formes de vulnérabilité, l'Agence Oise-les-Vallées

tente de tirer parti de son implication dans ce projet européen, pour mener des analyses spécifiques et construire une méthodologie lui permettant de définir les populations vulnérables aux inondations.

Comprendre pour mieux agir, c'est le principe qui guide les travaux de l'Agence dans le cadre de ce programme de recherche. Plusieurs indicateurs socio-démographiques et du bâti sont analysés, d'abord à l'échelle communale et ensuite à la maille de l'IRIS<sup>2</sup> pour établir une cartographie des populations vulnérables des vallées de l'Oise. Parmi les multiples indicateurs existants, le travail entrepris se base sur l'analyse d'une dizaine d'entre eux, notamment l'âge, l'éloignement du marché de l'emploi, la précarité ou encore le handicap ou la mobilité réduite. D'autres indicateurs liés au fonctionnement du territoire, comme la rupture numérique et la qualité du bâti, permettent de compléter la compréhension des fragilités potentielles pouvant peser sur ces populations et ralentir le retour à la vie normale.

La méthodologie expérimentale employée ici consiste à comparer le poids de chaque indicateur avec la moyenne retenue, d'y attribuer ensuite un coefficient de pondération pour mesurer leur représentativité selon l'échelle étudiée et d'établir enfin des cartes de répartition dans le territoire. Cela permet de déterminer les communes voire les secteurs susceptibles de subir des impacts sociaux plus importants.

Afin de répondre aux objectifs du projet d'amélioration de la culture du risque, l'Agence entreprend parallèlement à son travail d'analyse territoriale, des enquêtes appréciantes auprès des populations, et des actions de communication auprès des acteurs locaux en vue de la réalisation d'ateliers de sensi-



Crue de l'Oise de janvier 1926

© Archives municipales Saint-Leu-d'Esserent



Crue de l'Aisne de février 2020

© Oise-les-Vallées

bilisation et d'acculturation en ciblant les catégories de populations concernées. Ainsi, plusieurs ateliers à destination des jeunes, mais aussi des personnes âgées et à mobilité réduite, sont envisagés avec le concours des services des communes, des intercommunalités, et de structures comme l'EPTB<sup>3</sup> ou les CPIE<sup>4</sup>. Grâce au partenariat européen, ces actions sont accompagnées par le test de dispositifs connectés innovants de sensibilisation et d'alerte, des outils développés par Ogoxe (un des 8 partenaires BRIC) et mis à disposition des sites expérimentaux. ■

1. Building Resilience in Communities  
2. Ilots Regroupés pour l'Information Statistique, ilots définis par l'Insee d'environ 2000 habitants  
3. L'Etablissement Public Territorial de Bassin  
4. Centres permanents d'initiative pour l'environnement

## GRENOBLE

## Le RARRe : Rapport annuel sur les risques et la résilience dans l'aire grenobloise

[ Par **Anne Quantin**, responsable de la communication, et **Gabriel Jourdan**, chargé d'études principal Mobilités/territoires, AURG ]

En 2021, sous l'impulsion de l'agence d'urbanisme, un collectif d'acteurs institutionnels de la région grenobloise a initié une plateforme des prospectives et des stratégies. Cet « Atelier des Futurs » se veut tout à la fois centre de ressources, creuset d'expertises et laboratoire d'idées et de solutions pour les politiques publiques locales. Le RARRe – Rapport Annuel sur les Risques et la Résilience – est l'un des projets engagés par ce collectif.

### Un baromètre des risques systémiques et de la résilience territoriale

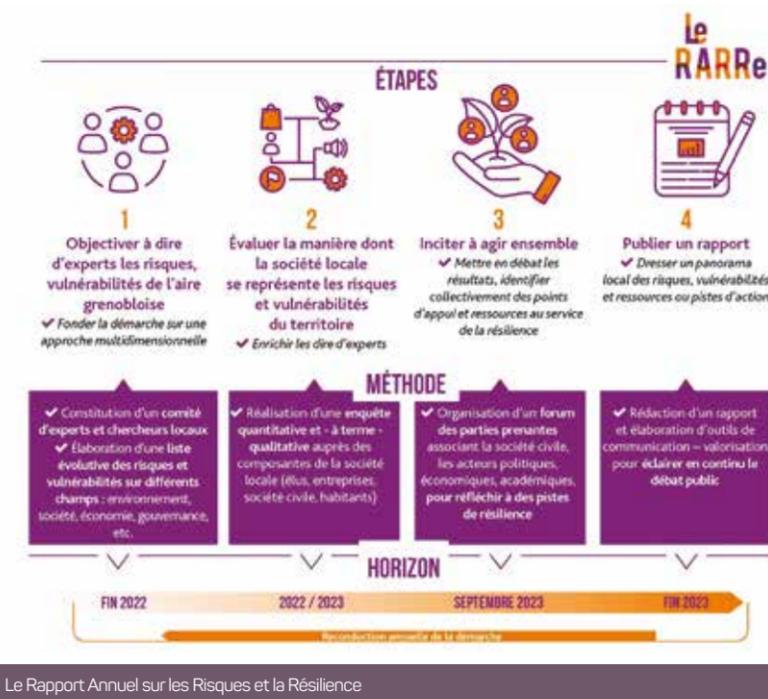
Dans un monde de rareté, il est indispensable de se doter d'un panorama détaillé et actualisé des risques, vulnérabilités et leviers de résilience du territoire, dans toutes leurs dimensions, au service des décideurs. C'est ce qui a conduit l'Atelier des Futurs à imaginer la mise en œuvre d'un rapport annuel à l'échelle de la région grenobloise et au prisme de ses spécificités.

Son objectif : construire et faire vivre une représentation partagée et éclairée des risques et vulnérabilités économiques, sociales et environnementales de l'aire grenobloise ainsi que des ressources à mobiliser pour les anticiper.

### La déclinaison locale d'une méthode éprouvée : le Global Risk Report

Le Forum économique mondial publie chaque année depuis 2006 son rapport sur les risques globaux. Il se fonde sur une enquête permettant aux décideurs de hiérarchiser des risques à partir d'une liste établie par des experts. Dans le « top 10 », les risques environnementaux et climatiques ont progressivement supplanté la thématique économique, tandis qu'émerge l'érosion de la cohésion sociale et la paupérisation.

Le RARRe s'inspire de cette démarche pour en proposer une déclinaison locale qui veillera à cibler les vulnérabilités et ressources propres à la région grenobloise et à les rassembler dans un rapport annuel. Reproduit et enrichi chaque année, il s'attachera à faire la synthèse des connaissances existantes avec l'appui d'experts et de chercheurs locaux. Au terme du processus de débats et d'enquêtes, il permettra d'identifier des ressources et pistes d'action à approfondir pour renforcer la résilience de notre territoire et mobiliser les acteurs.



Le Rapport Annuel sur les Risques et la Résilience

© AURG

### 35 facteurs de risques issus de sept grandes familles passés au crible de l'expertise

La première étape est d'ores et déjà engagée (juillet 2022), avec la production d'un premier référentiel d'une trentaine de facteurs de risques à forte résonance locale, organisés en sept grandes familles : facteurs de risques économiques ; liés à la crise climatique et écologique ; autres risques environnementaux ; liés aux ressources et réseaux critiques ; liés au fonctionnement des institutions et services publics locaux ; sociétaux ; liés à la mise en œuvre de la transition écologique et des législations associées.

Ce référentiel a fait l'objet de débats critiques lors d'une première séance de créativité réunissant une quinzaine d'experts et chercheurs locaux. Cette liste appelée à évoluer sera soumise

à enquête lors de la deuxième étape afin d'évaluer la manière dont la société locale perçoit quant à elle les risques et vulnérabilités du territoire.

### Une gouvernance multi-acteurs

Afin de piloter ce grand projet partenarial dans la durée, trois instances ont été mises en place (ou sont en passe de l'être) : un groupe de pilotage associant les membres intéressés de l'Atelier des Futurs, un comité d'experts et un forum des parties prenantes.

L'Agence d'urbanisme de la région grenobloise est la cheville ouvrière de la démarche. Elle en fait l'une des pièces maîtresses de son socle partenarial, refondu dans le cadre du projet d'Agence 2021-2026, en réponse aux attentes fortes des élu-e-s en matière d'observation et de prospective. ■

En savoir plus : [www.aurg.fr](http://www.aurg.fr) / l'Atelier des Futurs



© DR

## ANNETTE LAIGNEAU

L'avenir en rose

Présidente de l'AUAT

L'agence d'urbanisme et d'aménagement Toulouse aire métropolitaine (AUAT) fête ses 50 ans. Paradoxalement, le quatrième bassin de population de France a une culture de l'intercommunalité assez récente. Mais Annette Laigneau est à l'œuvre pour faire bénéficier la métropole de ce demi-siècle d'observation du territoire.

« J'ai une formation d'ingénieur agronome, mais orientée environnement », s'excuse d'emblée Annette Laigneau.

Néanmoins, le parcours de cette Landaise mère de trois enfants, passionnée de ski et de patrimoine, lui confère une vraie légitimité en matière d'urbanisme et d'aménagement. Après avoir fait ses armes dans les années 70 au sein de la mission interministérielle en charge de l'aménagement de la côte aquitaine, Annette Laigneau intègre la DDE à Toulouse, où elle conduit plusieurs missions d'ingénierie publique, « toujours en lien avec l'aménagement ». « Dominique Baudis [maire de Toulouse de 1983 à 2001] avait une haute estime de l'équipement, j'ai donc beaucoup travaillé avec la collectivité et les fonctionnaires de la ville. Puis il m'a sollicité pour entrer au conseil municipal qu'il souhaitait féminiser », retrace Annette Laigneau. A l'époque, l'adjoint à l'urbanisme n'est autre que Jean-Luc Moudenc, lequel demande à Annette Laigneau de l'aider à s'occuper du SCoT de la grande agglomération toulousaine.

Revenue à l'équipement après la défaite de l'équipe conduite par Jean-Luc Moudenc aux élections municipales de 2008, Annette Laigneau participera à la « reconquête de Toulouse » (sic) en 2014. Aujourd'hui vice-présidente de Toulouse Métropole en charge de l'urbanisme, elle préside Europolia et Oppidea, respectivement SPLA et Sem d'aménagement de la collectivité, en même temps que l'AUAT. Autrement dit, elle au cœur des grands projets, que ce soit le quartier Grand Matabiau - Quai d'Oc, le nouveau parc des expositions d'Aussonne ou la future zone d'activité d'Airbus où se construira l'avion décarboné. Et ne se sent nullement dépay-

sée : « la DDE que j'ai connue fonctionnait comme une grosse métropole ».

Si Toulouse ne s'inscrit pas dans une vieille tradition d'intercommunalité - la communauté d'agglomération préfigurant la métropole ne fut en effet créée qu'en 2000 -, Annette Laigneau revendique cette culture visant à mettre de la cohérence et de la fluidité dans les rouages. Et pour ce faire, elle s'appuie sur l'AUAT : « l'agence d'urbanisme est un formidable outil, de par, déjà, son concept et sa structure - un organisme indépendant et en même temps partenaire -, et, bien sûr, sa faculté d'analyse fondée sur cinquante années d'observation du territoire. Je me souviens que lors de mes débuts professionnels, mes collègues regardaient l'agence avec une certaine défiance. Mais ses équipes étaient brillantes, elles avaient un temps d'avance et nous obligeaient à nous poser les bonnes questions. Aussi ai-je œuvré pour que la métropole puisse bénéficier pleinement de son expertise technique et de son impartialité. Pour les élus, qui doivent prendre des décisions, un tel organe est précieux parce que vous savez que votre interlocuteur ne va pas hésiter à vous dire que vous vous trompez si c'est le cas ».

La très complexe loi Climat et Résilience, dont tous les décrets ne sont pas encore sortis, constitue un bon exemple du rôle primordial de l'agence d'urbanisme. Annette Laigneau souligne combien l'AUAT l'a aidée à l'aborder. Une agence au passage fortement rajeunie ces deux dernières années, un tiers de l'effectif, soit 25 personnes, ayant été renouvelé. « Je suis bluffée par la compétence de cette jeunesse », confie sa présidente. Toulouse peut voir l'avenir en rose. ■

Nicolas Guillon



© DR

## DAMIEN CAUDRON

Territorialement agile

Directeur d'UrbaLyon

Depuis la création de la métropole de Lyon en 2015, l'agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise a étendu son champ de compétences pour devenir un véritable outil d'ingénierie des politiques publiques. Adeptes du dépassement des horizons, son directeur Damien Caudron s'épanouit pleinement dans ce jeu collectif.

« Nous avons besoin d'une agence d'urbanisme à nos côtés mais surtout devant nous ». La morale n'est pas de

Jean de La Fontaine mais de Jean-Louis Fousseret, maire de Besançon durant deux décennies. Besançon, première expérience de directeur d'agence pour Damien Caudron, 52 ans, qui n'a jamais oublié ces mots. « Nous devons avoir cette capacité à nous projeter dans le futur à oser penser autrement », résume celui qui se définit comme « un pur produit des agences d'urbanisme ». Ce Lillois d'origine, diplômé de Sciences Po Lyon et des Ponts et Chaussées, est passé par celles de Lille, Tours, Besançon donc, puis Bayonne et Pau avant de revenir à Lyon il y a maintenant dix ans.

Lors de son entretien d'embauche avec Gérard Collomb, alors président de la communauté urbaine de Lyon, il s'était remémoré la pré-sélection de Lille aux dépens de Lyon dans la course à la candidature pour l'organisation des Jeux Olympiques de 2004. « Cet épisode fut vécu comme une quasi victoire pour ce territoire en mesure de rivaliser avec une ville comme Lyon », se souvient Damien Caudron, qui, aux côtés de Pierre Mauroy et Francis Ampe, venait de suivre une formation accélérée en rayonnement métropolitain. Il lui a été confié l'Agence d'urbanisme de Lyon au moment où se discutait la création de la Métropole de Lyon. Depuis, UrbaLyon a connu une forte évolution, repassant récemment la barre des cent salariés tout en élargissant de façon spectaculaire son champ d'action, parfois dans des domaines où on ne l'attendait pas. « Nous questionnons des sujets nouveaux tels que le social, la santé, l'enseignement

ou l'agriculture, sans renier bien entendu les domaines d'intervention plus traditionnels des Agences, l'urbanisme, l'habitat, l'économie, la mobilité... on s'approche du grand chelem des politiques publiques », sourit son directeur. « L'agence a cette agilité à se saisir de problématiques variées. D'ailleurs, il n'y a plus de profil type au sein du personnel. Traiter de sujets plus consensuels comme l'alimentation peut aussi aider à déminer les dossiers plus conflictuels de l'aménagement du territoire. Comme dans un repas de famille, il y a plus de choses qui rapprochent les acteurs des territoires que de choses qui les éloignent ».

La philosophie vaut pour la géographie. « Notre intervenons dans un rayon de 80 kilomètres autour de Lyon. Cela couvre le Rhône, le nord-Isère mais aussi une bonne partie de l'Ain. Il est important de ne pas se figer. J'ai tiré cette leçon de mon expérience au Pays Basque, où même si l'ancrage territorial est très fort, le rapprochement avec le Béarn fut un succès. De même, certaines démonstrations peuvent se faire plus facilement à l'échelle de plus petites communes. Le territoire le plus grand n'est pas systématiquement le meilleur incubateur ». C'est précisément cet esprit d'ouverture qui fonde le « très fort attachement » de Damien Caudron à la fédération des Agences d'urbanisme dont il anima le club « planification et réglementation » pendant plusieurs années : « La FNAU permet aux agences d'urbanisme de dialoguer, quelle que soit leur taille. Je peux en témoigner. ■

Nicolas Guillon

# Les agences d'urbanisme

des outils d'ingénierie partenariale  
au service des territoires

- Un outil créé pour répondre aux enjeux partagés de développement de leurs membres
- Un outil partenarial qui rassemble les acteurs du territoire
- Un outil technique pluridisciplinaire
- Un outil travaillant principalement dans le cadre d'un programme partenarial d'activités
- Un outil porté par une éthique de liberté et de responsabilité
- Un outil qui travaille en réseau

AGENCES  
AGILES

6 FONDATEURS  
PRINCIPES



Fédération nationale  
des agences d'urbanisme  
22 rue Joubert, 75009 Paris  
+33 (0)1 45 49 32 50  
fnau@fnau.org - www.fnau.org  
@Fnau\_urba  
in Fnau